

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2648 - VENDREDI 1^{er} JUILLET 2016

DISCOURS À LA NATION

Joseph Kabila : « Plus rien ne pourra arrêter le train des futures élections »



<Sans données à partir du lien>

A la veille de la fête de l'indépendance en RDC, le président de la République a prononcé un discours musclé vis-à-vis des « ingérences intempestives et illégitimes » des partenaires extérieurs dans les affaires intérieures de son pays. La souveraineté de la RDC devrait, d'après lui, se matérialiser notamment par la disposition du pays à nouer des partenariats constructifs et mutuellement avantageux avec tous les autres Etats, dans le respect de leurs peuples respectifs.

Il a appelé à l'enrôlement massif de la population (l'opération étant censée démarrer le 17 juillet par la province du Nord-Ubangi) tout en assurant que « plus rien ne pourra arrêter le train des futures élections ». Il s'est aussi félicité que l'option irréversible du dialogue ait été prise à bout de bras par l'ensemble du peuple congolais et par la majorité de la classe politique.

Page 12

VIE DES PARTIS

Le NBP opte pour une révision partielle du fichier électoral



Le professeur Tshibangu Kalala

Président de Notre Beau Pays (NBP), le Prof. Tshibangu Kalala, est monté au créneau le 28 juin dernier par le biais d'une déclaration de son parti en rapport avec les enjeux politiques de l'heure. Le NBP rejette en bloc tous les arguments brandis par la Céni pour justifier le retard pris dans l'organisation des élections dans les délais constitutionnels. Sur la révision du fichier électoral actuel devenu anachronique, le NBP conteste la décision de la Céni d'établir un nouveau et de distribuer de nouvelles cartes d'électeurs aux congolais en âge de voter avant les élections générales. « La décision électorale est prise non pas par tous les Congolais vivants, inscrits sur la liste électorale, mais uniquement par ceux qui vont se déplacer le jour des élections pour aller voter », fait observer le NBP dans sa déclaration.

Page 12

FORUM ACCÈS AU FINANCEMENT

Les entrepreneurs encouragés à diversifier leurs services

Se constituer agent bancaire était l'une des propositions faites aux Micro, petites et moyennes entreprises (MPME) lors des entretiens tenus dans le cadre de la rencontre annuelle du Fonds pour l'inclusion financière en RDC (FPM) organisée à leur intention le 25 juin à l'Univer-

sité protestante du Congo (UPC). Se constituer agent bancaire équivaut donc à mettre en œuvre « la diversification des produits innovants » dans l'optique de mieux répondre à la demande de la clientèle. Fort du fait que les « MPME participent à 70 % dans les économies des mé-

nages en RDC», comme l'a souligné le directeur général de l'Asbl, les outiller en vue d'améliorer leurs performances reste une priorité. Aussi le forum vient-il en réponse aux difficultés liées aux financements et autres aspects de gestion.

Page 13

52^e COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

FC Renaissance en lettres d'or dans l'histoire

Après avoir échoué en demi-finale de cette compétition en 2015, le FC Renaissance s'adjuge le titre et va défendre les couleurs nationales à la Coupe de la Confédération en 2017 et disputer de facto le championnat national de football la saison prochaine. Le club orange a remporté la 52^e Coupe du Congo de football le 29 juin en battant en finale CS Don Bosco par deux buts à zéro dans un stade Tata Raphaël de Kinshasa rempli comme un œuf. Le club orange fondé en 2014 après la dissidence avec le DCMP et dirigé par l'évêque Pascal Mukuna était le premier à ouvrir la marque dès la deuxième minute sur penalty, converti par Matumona Zola Rumm. Il va corser l'addition dans les temps additionnels de la première période sur une contre-attaque bien négociée par l'attaquant Kazadi Kasengu.



Les joueurs du FC Renaissance pendant l'arrêt d'une partie

Page 13

ÉDITORIAL

Mise en valeur

Le plus grand défi auquel le Congo se trouve confronté aujourd'hui est celui d'un retour à la terre tout à la fois coordonné et respectueux de l'environnement. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'en désertant les campagnes pour s'entasser dans les villes et accéder ainsi à la modernité la majorité des citoyens a délaissé ce qui constitue la véritable richesse de notre pays, à savoir les immenses étendues de terres, de forêts, d'étangs et de rivières où peuvent être cultivées toutes sortes de plantes, élevées toutes sortes de bétails, pêchées toutes sortes de poissons.

Alors que le Congo s'est doté depuis vingt ans d'infrastructures routières, ferroviaires, aériennes, navales, fluviales adaptées à son ambition de devenir la porte d'entrée du Bassin du Congo, ses campagnes demeurent désespérément vides et l'essentiel des produits destinés à l'alimentation de ses populations urbaines continue d'être importé à grands frais. Une situation économique absurde qui pèse lourdement sur l'économie nationale et qui va à l'encontre de la politique de désenclavement menée à grands frais par les autorités de la République.

Avec ses 342.000 kilomètres carrés de surface territoriale, ses 1.500 kilomètres de distance entre l'Océan et la frontière centrafricaine, ses dizaines de cours d'eau affluant vers le fleuve Congo, ses milliers d'hectares de forêt exploitables, notre pays dispose d'un capital qu'il n'a pas su jusqu'à présent mettre en valeur comme il convient. Il vit en quelque sorte pauvre, désargenté, démuné, mais assis sur un trésor qui lui permettrait de se positionner en quelques décennies parmi les pays les plus riches du continent africain s'il plaçait cette question au cœur de son programme de développement.

Dans le moment difficile que nous vivons, où l'abaissement brutal des cours des matières premières énergétiques et minérales impacte durement notre économie, il est évident que tout doit être fait pour organiser le retour à la terre de ceux et celles qui l'ont désertée en cédant aux mirages de la ville. Tout à commencer par la formation des nouvelles générations sans lesquelles la mise en valeur de nos richesses naturelles continuera de relever de l'utopie. Ne nous faisons donc pas d'illusion : C'est ainsi et pas autrement que nous parviendrons à résoudre nos problèmes présents.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

L'UPADS en appelle à une trêve politique pour apaiser le pays

L'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) a, par la voix de son premier secrétaire, Pascal Tsaty Mabiala appelé la classe politique congolaise à une trêve politique en vue d'apaiser le pays.

« Je voudrais dire que les différences dans notre pays devraient s'additionner au lieu de se combattre indéfiniment. Mon combat politique d'aujourd'hui et de demain qui est aussi celui de l'UPADS est un combat pacifique pour une démocratie qui favorise l'alternance constructive », a dit Pascal Tsaty Mabiala lors d'une conférence de presse animée le 30 juin à Brazzaville.

Au cours de celle-ci, le premier secrétaire de l'UPADS est revenu sur les événements post électoraux pendant lesquels la voix de ce parti ne s'est pas fait entendre comme, la proclamation des résultats de l'élection présidentielle par la Commission nationale électorale indépendante, et par la Cour Constitutionnelle, le fonctionnement des deux principales plates-formes de l'opposition notamment le Frocad et l'IDC en particulier le Frocad dont l'UPADS est membre, le climat politique préoccupant avec la vague d'arrestation ou de mise en résidence surveillée de certains dirigeants de l'opposition.

S'agissant par exemple de la proclamation des résultats du scrutin du 20 mars 2016, Pascal Tsaty Mabiala a déclaré que « les résultats provisoires proclamés par la CNEI ne nous semblent pas refléter la vérité des urnes qui ne donnent pas au président sortant la tendance annoncée ». Et d'ajouter, « La direction nationale de notre parti en toute responsabilité et en toute conscience prenait acte des résultats annoncés par la Cour constitutionnelle et demandait à ses militants de s'abstenir de tout acte attentatoire à la paix ». Quant au fonctionnement de l'opposition au lendemain de l'élection présidentielle, Pascal Tsaty Mabiala a reconnu les mérites de ces deux plates-formes qui ont, a-t-il dit « joué un rôle majeur et se sont révélés comme la vraie opposition », avant de reconnaître ses faiblesses pour lesquelles, la convention de janvier 2016 a donné quelques signaux parmi lesquels, l'absence d'un leadership accepté par tous, l'absence d'un projet politique minimal consensuel à court et moyen terme, la faiblesse des partis et associations membres à quelques exceptions près. « S'agissant du Frocad, dont l'UPADS est membre, il est apparu la difficulté réelle d'asseoir une organisation structurée et solidement implantée en raison sans

doute de cet esprit du provisoire qui a présidé à sa création et qui nous a poursuivis tout au long de notre existence. Il a cruellement manqué la solidarité tant espérée entre les candidats. Ensuite l'occupation géographique du terrain pendant la campagne électorale telle que préconisée par les candidats n'a pas obéi à l'objectif de cette stratégie. Il faut être honnête de reconnaître que le Frocad et l'IDC ont bon an mal an rempli leur mission même si le résultat n'est pas au rendez-vous et cela pour d'autres raisons que nous n'avons pas prévues », a-t-il signifié. Enfin sur le climat politique marqué par la vague d'arrestation ou de mise en résidence surveillée de certains dirigeants de l'opposition, Pascal Tsaty Mabiala a fait savoir que « Notre pays a une forte tradition de dialogue avec ce point d'orgue qu'a constitué la Conférence nationale souveraine de 1991 qui, il faut le reconnaître, a éloigné le spectre de guerre civile qui rôdait autour de nous en ces années-là. A cet égard, l'UPADS estime que le président de la République devrait créer les conditions d'apaisement et faciliter la tenue du dialogue que demande l'opposition et avec elle sans doute, la majorité silencieuse ».

Jean-Jacques Koubemba

LUTTE CONTRE L'INCIVISME

Destinée Ermella Doukaga conscientise les jeunes de Ouenzé, Talangaï et Djiri

La ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Ermella Doukaga, a organisé, le 29 juin une rencontre citoyenne avec les jeunes de Ouenzé, Talangaï et Djiri, au nord de Brazzaville. Elle leur a demandé d'être vigilants et de bannir les comportements déviants.

Cet échange direct, qui a eu lieu en présence du ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, s'inscrivait dans le cadre de la série des rencontres citoyennes programmées par le ministère de la jeunesse et de l'éducation civique dans tous les arrondissements de Brazzaville, et progressivement dans d'autres villes du Congo.

En effet, il était question de sensibiliser et de conscientiser les jeunes de ces trois arrondissements contre les comportements inciviques, devenus un véritable fléau social.

« L'objectif visé par ces assises est d'échanger de façon constructive avec les jeunes, sur la lancinante question de l'unité nationale comme vecteur de paix et de développement. Notre pays vit dans la crise de nos repères culturels, la montée en puissance des violences de toute sorte, qui malheureusement, gangrènent notre pays, au moment où le Congo amorçe la voie de la marche vers le développement », a expliqué la ministre Destinée Ermella Doukaga.

Au cours de cet échange interactif, la ministre de la Jeunesse et de l'édu-

cation civique a rappelé à l'ordre les jeunes des quartiers sus cités, en les invitant à adopter des comportements responsables, de manière à préserver la paix et l'unité nationale.

« Le ministère dont j'ai la charge, dans ses missions cardinales, s'active à éduquer et à moraliser l'ensemble des populations, surtout vous les jeunes. Notre objectif est d'inculquer la culture de citoyenneté et de paix, promouvoir la lutte contre les comportements déviants, les valeurs d'éthique, vulgariser les lois et règlements, et assurer le respect des institutions de la République », a renchéri la minis.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou,
Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté
de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,

Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de
service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck
Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid
Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

HELLOT MATSON MAMPOUYA

« Prêcher la renaissance véritable du système de recherche scientifique et technologique au Congo »

La journée de la Renaissance scientifique africaine a été célébrée, les 29 et 30 juin à Brazzaville, sur le thème : « Contribution de la science, la technologie et l'innovation à la diversification de l'économie ».

« La science doit pénétrer notre culture. Et la culture scientifique est à l'opposé des préjugés, source de nombreux comportements déplorables dans nos sociétés. La population congolaise composée en majorité par les jeunes est une véritable opportunité d'y parvenir si toutefois cette jeunesse est bien formée pour espérer booster la créativité, l'innovation et l'esprit d'entreprise », a déclaré Hellot Matson Mampouya, ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, avant de prêcher la renaissance « véritable » du système de recherche scientifique et technologique au Congo.

Au cours de cette journée, plusieurs thèmes ont été développés à savoir : la contribution du secteur agricole dans la diversification de l'économie ; l'apport de l'innovation au Congo dans la diversification de l'économie, la création d'emploi et de l'assurance maladie en particulier ; l'alimentation fractionnée : une nouvelle technologie d'alimentation en aviculture tropicale ; la relance de la production de banane et plantain dans les zones infestées par la maladie du Bunchy Top ; l'utilisation des technologies mobiles pour améliorer le suivi au programme de prévention de la transmission du VIH de

la mère à l'enfant PTME à Brazzaville.

L'évaluation du potentiel bioré-médiateur des micro-organismes autochtones des sols pollués par les hydrocarbures, la mobilisation du matériel végétal et production des plants forestiers à la pépinière de l'IRF, l'impact des exploitations artisanales sur la dégradation des écosystèmes forestiers du Congo, l'amélioration des procédés d'élaboration de la farine de manioc panifiable ont également été évoqués. « Au Congo, le système national de la recherche scientifique et de l'innovation technologique se modernise peu à peu. La subvention de l'Etat est en progression constante depuis 1985. Malgré cet effort louable, cette subvention reste faible et n'atteint pas encore les engagements des chefs d'Etat africains qui demandaient aux pays africains d'investir 1% de leur PIB pour le développement de la science, de la technologie et de l'innovation », a déploré le ministre.

Des produits de recherche et articles innovants ont été exposés au cours des festivités. Il s'agit des plants d'essence à croissance rapide et des plants d'essence forestières, cuiseurs modernes, téléphones portables Elikia, objets en céramique, produits de médecine traditionnelle, boissons non

alcoolisée à base de fruits, etc.



Hellot Matson Mampouya suivant les explications sur les produits innovants

« Les scientifiques congolais ne peuvent plus se cantonner à leurs travaux sans lien avec les préoccupations sociales. Ils doivent être à l'écoute des besoins des populations, des priorités nationales. Et il faut cesser de concevoir le métier de chercheur comme confiné dans les limites d'un laboratoire. Mais au contraire, en perpétuelle interaction avec les préoccupations

économique et la science. Des pépinières d'entreprises peuvent être mises en place pour nourrir les startups dans les différentes filières de la science, de la technologie et de l'innovation », a fait savoir Hellot Matson Mampouya. Pour booster ce secteur, un nouveau cadre juridique a été mis en place depuis l'adoption de la loi portant orientation et programmation du développement scientifique et technologique, et la

création d'instituts de recherche en lieu et place de centre de recherche. Aussi, de nombreux programmes ont été développés,

donnant lieu à des résultats intéressants, notamment sur le manioc, le maïs, le riz, l'arachide et le soja. Dans le but de contribuer au développement socio-économique du pays, d'importantes collections et de nombreuses variétés à haut rendement ont été constituées et testées. Malgré ces efforts, le secteur de la recherche peine encore à trouver son chemin.

Josiane Mambou Loukoula

AGRO-INDUSTRIE

Sedima, un groupe sénégalais, compte s'implanter au Congo

Le président du groupe Sedima, Babacar Ngom, a annoncé mercredi que son groupe spécialisé dans l'agro-Business, l'aviculture et l'immobilier entrevoit d'investir dans la filière agricole.

L'homme d'affaires sénégalais a présenté son projet au ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage, de la pêche et aquaculture, Henri Djombo, au cours d'une audience, le mercredi 29 juin, en présence de l'ambassadeur du Sénégal au Congo, Mme Batoura Kane Niang, et le chef de la diplomatie congolaise à Dakar, SEM Pierre Michel Nguimbi.



M. Babacar Ngom

« Nous avons trouvé au Congo des partenaires avec qui, nous avons la ferme volonté d'investir dans le pays, de créer une filière agricole capable de satisfaire les demandes agricoles de la population, de construire une filière compétitive, en vue de la création d'emplois et de richesses », a confié au sortir de l'entretien, M. Babacar Ngom. Saluant la volonté du ministre d'Etat, Henri Djombo, à faciliter ce type d'investissement dans le pays, Babacar Ngom a évoqué l'importance d'encourager les jeunes à l'entrepreneuriat et au retour à la terre. Il s'agit, ajoute l'homme d'affaires, d'inciter les jeunes africains à des

métiers d'agriculture, de transformation et de valorisation des produits agricoles.

En rappel, le groupe Sedima, créé en 2010, tend à s'élargir pour devenir dans un futur une multinationale spécialisée dans la production et la commercialisation de poussins d'un jour, d'aliments de volaille et bétail...

La Sedima est partie de l'initiative d'un jeune promoteur sénégalais, l'actuel patron ayant lancé ses activités en 1976 par un élevage informel de 120 poussins de chair.

Fiacre Kombo

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le ministère se dote d'un site Internet

Le ministre des Postes et télécommunications, Léon Juste Ibombo, a présenté mercredi à son cabinet le site internet du département. Conçu par la société Horizon Web et disponible à l'adresse www.postetelecom.gouv.cg, le portail se veut être une alternative indispensable à l'heure des communications électroniques.

Le site se repose sur une architecture simple qui permet de le visiter en deux blocs, séparés d'un « slider » qui défile les principales activités du ministère. Le premier bloc est essentiellement constitué des informations statiques du département, à l'image des discours et autres

documents fondamentaux. On y trouve également sur ce compartiment d'importantes décisions des administrations sous tutelle, tant publiques que privées.

La seconde partie dite dynamique consacre l'actualité quotidienne du département. Elle est soutenue, à gauche, par des onglets qui informent sur la vision globale du ministre, elle-même tributaire du programme de société du président Denis Sassou N'Guesso, La marche vers le développement.

« Notre ambition au sein de ce ministère, est celle de faire du Congo, une véritable société de l'information et du savoir, en

mettant les technologies de l'information et de la communication, leviers de transformation, au service du développement de notre pays », a souligné Léon Juste Ibombo.

Il a reprécisé à cet effet le lien cohérent entre nouvelle technologie et développement de l'économie numérique. Pour le ministre, la mise en service d'un site Internet participe donc à affermir cet écosystème où l'information ne devrait plus être une denrée difficile.

Léon Juste Ibombo s'est par ailleurs félicité de ce que le site soit disponible en point cg, l'identité numérique du Congo sur le web. « Il est donc temps de proscrire l'utilisation des noms étrangers au sein de nos administrations et même, pour nos adresses e-mails professionnelles », a-t-il renchéri.

Par ces propos, il a invité toutes les administrations tant publiques que privées à solliciter leurs noms de domaine Internet auprès de l'Association Congolaise de Nommage Internet en Coopération (ACNIC), qui est l'organe à qui est confiée cette charge.

Quentin Loubou



Une capture d'écran du site internet (DR)

COMMUNIQUE

GRAND FLEUVE –GÉANT CASINO

Suite à l'ouverture courant quatrième trimestre 2016 de la dernière partie du centre commercial Grand Fleuve –Géant Casino.

Nous vous informons que les surfaces commerciales de 75m² à 220m² sont disponibles.

Les dossiers de proposition sont à déposer avant le 15 juillet 2016 à l'accueil de Géant Casino Avenu Amical Cabral centre ville Brazzaville BP : 2495.

Le dossier sera adressé sous pli fermé à la direction Géant Casino sous la référence des propositions du centre Commercial 2016 avec le projet qui comprendra :

- Surface désirée
- Produits et familles de produit qui seront commercialisés
- Plan d'aménagement (perspective en 3D)
- Coordonnées Email et Téléphone
- pré requis d'installation (besoin en Energie...)

La Direction de Géant Casino



Investir dans les populations rurales

Ministère de l'Agriculture,
de l'Élevage et de la Pêche

AVIS GENERAL DE RECRUTEMENT

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un Don du Fond International pour le Développement de l'Agriculture (FIDA) pour l'exécution du Programme de Renforcement des Capacités du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), en vue de mettre en place le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), d'une durée de six (6) ans.

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche a confié au Cabinet K'EDGE Consult SARL, Cabinet de Recrutement International, la mission d'assistance au recrutement du personnel de l'Unité de Coordination du Projet (PD-PAC).

Cette Unité de Coordination du Projet (UCP) sera composée de la manière suivante :

- Un Coordonnateur (H/F) ;
- Un Responsable Administratif et Financier (H/F) ;
- Un Responsable Planification et Suivi Évaluation (H/F) ;
- Un Spécialiste en Passation de Marchés (H/F) ;
- Deux Comptables (H/F) ;
- Un Spécialiste Pêche Continentale (H/F) ;
- Un Spécialiste Aquaculture (H/F) ;
- Un Animateur Rural (H/F).

1.Composition du Dossier et délais de transmission

Le dossier de candidature des postulants doit contenir les pièces suivantes :

- Lettre de motivation précisant la référence du poste pour lequel le candidat postule ;
- Curriculum vitae indiquant le pays de résidence, le titre du diplôme et la spécialité, les coordonnées précises (email et téléphone avec indicatif pays), et détaillant l'expérience professionnelle, de la plus récente à la plus ancienne, avec indication de la nature exacte des fonctions exercées ;
- Copie certifiée conforme du diplôme requis pour le profil ;
- Copie d'une pièce d'identité à jour justifiant de la nationalité congolaise.

Les candidatures doivent être impérativement transmises en deux versions, au plus tard le 10 juillet 2016 comme suit :

- En version papier : adressée ou déposée à la permanence du Cabinet K'EDGE Consult SARL, sise au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), 2^e étage, demander la Direction des Études et de la Planification (DEP), Porte N°4, du lundi au vendredi de 09 h à 14 h, Tel : 00 242 05 660 98 07 et
- En version électronique : exclusivement au format Word, PDF ou JPEG et adressés à l'adresse e-mail du Cabinet K'EDGE Consult SARL : kedgeconsult@gmail.com.

NB. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour des évaluations (posséder une adresse électronique à jour)

Les termes de références complets de chaque poste, dont les avis spécifiques sont publiés dans les journaux, dans les sites web d'emploi, affichés à l'ONEMO et au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), peuvent être retirés à la permanence du Cabinet K'EDGE Consult, sise au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), 2^e étage, demander la Direction des Études et de la Planification (DEP), Porte N°4, du lundi au vendredi de 09 h à 14 h, Tel : 00 242 05 660 98 07 ou obtenus sur demande par mail à : kedgeconsult@gmail.com

Aucun renseignement ne pourra être donné par le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche sur la réception et le traitement des dossiers de candidature, qui sont entièrement sous traités au Cabinet K'EDGE Consult SARL.

Fait à Brazzaville, le 23 juin 2016

**Le Président du Comité de Gestion du Don FIDA,
Directeur des Etudes et de la Planification du Ministère de l'Agriculture,
de l'Élevage et de la Pêche**

Pierre MPANDOU

VIE ASSOCIATIVE

Signature d'une charte pour le développement agricole au Congo

Plusieurs exploitants agricoles réunis autour d'un groupement, ont signé le 28 juin à Brazzaville, la charte de la plateforme Dynamique deux pieds dans l'agriculture (PDDA), un instrument indispensable à l'épanouissement des producteurs agropastoraux.



Les membres de la plateforme PDDA

La charte a pour objectifs : constituer une force productive ; améliorer les conditions de vie des membres et des populations rurales ; constituer un groupe solidaire des acteurs agricoles en vue de défendre les intérêts du secteur ; réfléchir pour nourrir les Congolais par les produits bio ; identifier les projets agropastoraux porteurs et rechercher leurs financements ; défendre les intérêts du milieu rural ; et mettre en place une base de données du secteur agropastoral pour assurer le plaidoyer auprès des donateurs. Il s'agit en définitive d'un contrat qui permettra de maintenir et promouvoir une agriculture de proximité. Prenant la parole à l'occasion de la cérémonie de signature de la charte, le coordonnateur général adjoint chargé du pôle intérieur, Philsin Wandza, a noté une série d'actions que la PDDA compte mener dans le cadre de la mise en œuvre de ce contrat. « Les activités de ces groupements se reposeront sur la polyculture avec des cultures diversifiées. Une même famille pouvant embrasser plusieurs domaines de spéculation agricole ou filière agricole, et surtout œuvrer pour une meilleure synergie des deux cultures de rentes, à savoir café et cacao ». Il a ajouté que la PDDA plaidera pour une révolution verte accélérée dans chaque famille rurale ciblée et organisée.

Sur le processus de développement socio-économique prôné par les gouvernants, Philsin Wandza a estimé que les résultats fiables en matière de cette pratique de l'agriculture innovante resteront la seule forme de contribution de la PDDA. « Il est donc temps de revaloriser ce secteur, de sorte que les exploitants agricoles ne se sentent plus lésés par un manque de formation ; une faible expertise ; une difficulté d'accès aux financements due aux garanties bancaires ; un manque des moyens de transport des produits agricoles ; la non maîtrise des circuits de commercialisation des productions agricoles ; et enfin, l'absence des structures de stockage et de commercialisation des produits agricoles ». Étaient également présents à cette cérémonie, la conseillère du chef de l'Etat à l'agriculture, l'élevage et la pêche, les directeurs généraux de ces trois secteurs ainsi que les coordonnateurs des différents projets.

Guillaume Ondzé

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Le cabinet KPMG appelé à rendre opérationnelles les filières porteuses au Congo

Le cabinet KPMG du Sénégal retenu pour rendre opérationnels les secteurs hors pétrole (agroalimentaire, transformation du bois, transport et logistique, bâtiments et travaux publics...) et le guide d'investissement en République du Congo, a fait le 28 juin à Brazzaville, la restitution de l'accord de cadrage de la mission qui lui a été assignée par le Pade.

Le long de la chaîne ainsi que des facteurs de production et de rentabilité des projets d'investissement. Les projets d'investissement devront inclure des partenariats techniques et financiers avec des entreprises ou PME locales et étrangères opérant déjà dans les filières. « Le Pade attache une importance aux résultats de cette étude parce qu'il ne peut avoir diversification

économique, susceptible de faire émerger des entreprises de fabrication de biens courants manufacturés dans le cadre d'une économie semi-diversifiée », a-t-il ajouté. Le rôle du secteur privé en République du Congo reste faible. Le niveau d'investissement privé hors pétrole ne représente que 5% du Pib. Pour soutenir l'objectif du gouvernement qui consiste à booster ce secteur, le Pade, cofinancé par le Congo et la Banque mondiale à hauteur de 20 millions de dollars, met un accent particulier sur la promotion des investissements dans le secteur privé congolais hors pétrole.

L'amélioration du climat des affaires, le développement des chaînes de valeurs au sein des secteurs prioritaires enfin l'appui au PME/PMI font partie des objectifs du Pade.

Au terme de la séance de restitution, les membres du comité de pilotage ont donné quitus au Cabinet KPMG à poursuivre son étude, laquelle sera soumise prochainement pour adoption. « Cette présentation n'est qu'un tableau qui montre la manière dont l'étude sera menée », a déclaré le directeur de cabinet du ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ferdinand Sosthène Likouka, également premier vice-président du comité de pilotage. Rappelons que le Cabinet KPMG Sénégal est une société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes.

Lopelle Mboussa Gassia



Une vue des participants à la réunion de restitution

Il s'agit en effet, d'élaborer des études de marchés couvrant la compétitivité et le potentiel de croissance des filières en s'appuyant sur les avantages comparatifs, formuler des fiches de projets d'investissements clés au sein des filières analysées. L'étude des opportunités dans ces secteurs cibles s'appuiera quant à elle, sur quatre facteurs, à savoir l'amélioration de l'accès aux marchés nationaux et internationaux, de la qualité des produits et ser-

de l'économie sans maîtrise réelle des opportunités d'investissement, facilitant la promotion de la destination Congo et garantissant l'essor des investissements directs étrangers », a déclaré le coordonnateur du Projet d'appui à la diversification de l'économie (Pade), Joseph Mbossa.

« C'est en maîtrisant les opportunités à promouvoir que nous aurons rempli l'essentiel des fondamentaux pour passer à la phase de diver-

VENTE TERRAINSETMAISONS SUITE A DESURGENCES

EN FRANCE -ANGERS (PAYABLEAUCONGO)

Appartementspièces, 90 m², refait à neuf dans uneresidence privée secteur calme, au 3^e étage, avec chambres équipées à louer. Prix spécial:moins de99 millions de francs Cfa payable au Congo.

A POINTE-NOIRE

*Vers la CôteWarf, au fond de Mpita, 1 terrain nuremblayé, 400 m², Prix, moins de 23 millions.

*Auborddelaroutenationale,juste après le péage Côte-Mateve,2 maisons de 50 m² et 70 m² clôturées.Prix : moins de 16 et 22 millions f Cfa.

A BRAZZAVILLE

*Maison avec 4 appartements pour locataires au fond de Diata.Prix : moins de 26 millions

* Demi-parcelle avec clôture, fondation, fosse et puisard à Mfilou, Moutabala. Prix 2.700.000 f

Brazzaville :06.657.64.34-06.657.90.77Pointe-Noire : 06.620.61.28-05.587.43.99

EDUCATION

Bientôt le démarrage du projet « Terre d'école » au Congo

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, qui a eu une séance de travail le 29 juin avec une délégation de « Terre d'école », conduite par son vice-président, Claude Sebag, a proposé la création des bases d'un partenariat devant faire de ce projet l'un des plus importants dans le pays

La délégation de « Terre d'école » est allée présenter au ministre en charge des questions de l'enseignement fondamental, Anatole Collinet Makosso, ce projet et lui exprimer tout l'intérêt qu'il représente pour l'éducation. Selon Claude Sebag, le projet « Terre d'école » devrait être semé et engager les enfants à avoir une conscience écologique dans le monde. Ceci en préservant les objectifs d'un établissement scolaire, notamment ceux de former, de préparer les élèves à leur avenir. « Je pense que le monde



Claude Sebag répondant aux questions de la presse, en présence du ministre Collinet Makosso/credit photo Adiac

a été sensibilisé à l'intérêt du projet Terre d'école dans la perspective d'une éducation nouvelle qui permet la préservation des cultures et des traditions. Aujourd'hui, nous avons la conviction, sur proposition du Monsieur le ministre, de commencer les bases d'un part-

nariat qui va nous amener à nous réunir et à établir ce qu'il va faire de Terre d'école un projet important dans le pays », a expliqué le chef de la délégation à la presse.

En effet, « Terre d'école » est un projet à double action. La première consiste à accueillir des enfants du Cours prépa-

ratoire à la terminale. Il s'agit notamment d'une éducation fondée sur le programme académique du pays. « L'autre volet concerne une éducation pour les enfants qui, à travers les terrains qui seront autour de l'établissement, devront identifier les plantes qu'ils vont cultiver non pas sur les sciences spirituelles mais sur la tradition qu'il y a autour de ces plantes, la tradition des parents et grands-parents », a conclu Claude Sebag.

« C'est une appropriation de notre propre culture dans la formation des citoyens »

Le ministre Collinet Makosso a, de son côté, indiqué que le projet « Terre d'école » rime bien avec la vision du président de la République, Denis

Sassou N'Guesso, qui a appelé à la construction d'une école nouvelle à travers son ouvrage « L'Afrique, enjeu de la planète ». D'après lui, le contexte actuel est dominé par des questions liées au développement durable. Il s'agit précisément de passer de l'école du peuple d'hier à ce qu'on pourrait appeler aujourd'hui l'école du développement durable. « Pour nous, ministre de l'Enseignement, il s'agit de transformer cette vision du président de la République pour une école du développement durable, en programme scolaire. Ce sont des orientations que nous avons données aux cadres du système éducatif. Vous verrez cela dès l'année scolaire prochaine », a promis Anatole Collinet Makosso, rappelant qu'il s'agissait d'une appropriation de la culture congolaise dans la formation des citoyens.

Parfait Wilfried Douniama

GRÈVE À L'UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Un accord trouvé pour la reprise immédiate des cours

Le gouvernement et le Collège intersyndical de l'université Marien-Ngouabi se sont accordés, le 29 juin au terme d'une séance de travail, pour la reprise des cours au sein de l'unique établissement public d'enseignement supérieur du pays, en attendant la poursuite des négociations

Dans le but de permettre au personnel de l'université Marien-Ngouabi en grève depuis le 20 juin, de reprendre le travail, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, s'est engagé à poursuivre les efforts devant aboutir au décaissement de la subvention du deuxième trimestre 2016 dans un délai de quinze jours. De son côté, le Collège intersyndical a pris l'engagement de mettre en œuvre les mécanismes nécessaires en vue de la reprise immédiate du travail à l'université Marien-Ngouabi.

Une décision salubre pour le ministre Bruno Jean Richard Itoua qui vient de recevoir son premier baptême de feu depuis son arrivée à la tête de ce département où les mêmes questions reviennent chaque année. « Je vous remercie de la qualité des débats et des conclusions arrêtées à l'issue de cette séance de travail. Je rends également hommage à la direction rectorale pour la qualité du dialogue social entretenu au sein de l'université Marien-Ngouabi, notamment

dans la conduite des dossiers qui nous réunissent aujourd'hui à savoir les points encore en discussion ou non encore résolus du cahier des charges déposé par le Collège intersyndical », a-t-il déclaré. En effet, dans ce cahier de charges de l'Intersyndicale, figurent plusieurs points dont les plus cruciaux sont liés aux questions de financement. , a expliqué le président du Collège intersyndical, Fidèle Moukamba.

Selon des accords conclus, le gouvernement met à la disposition de l'université Marien-Ngouabi, après le vote du budget, 900 millions FCFA chaque trimestre pour son fonctionnement. Une somme qui n'est jamais décaissée à temps, à en croire les syndicalistes. D'après eux, en 2014-2015 l'Etat a versé le premier trimestre en septembre alors que l'école commence dès octobre. Il a fallu faire des grèves en décembre et janvier pour avoir la totalité de la somme afin de régler les problèmes de l'université.

« Les retards dans le paiement du budget de fonction-



Les membres de l'intersyndical

nement ne nous permettent pas d'organiser les travaux pratiques et d'envoyer les étudiants en stage. Jusqu'à présent, nous n'avons pas pu envoyer certains étudiants de l'année académique 2014-2015 en stage alors que pour les évaluer il faut qu'il y ait des notes de stage. Cette situation met également en difficulté la direction des orientations et des œuvres universitaires dans l'octroi des bourses. C'est, d'ailleurs, ce qui a déclenché la der-

nière grève des étudiants », a poursuivi Fidèle Moukamba. L'autre problème qui met à mal le fonctionnement de l'université Marien-Ngouabi, concerne les vacataires qui ne sont pas souvent payés alors qu'ils travaillent d'octobre à juin-juillet. L'année dernière par exemple, ils sont arrivés jusqu'en décembre sans être payés en dépit des grèves à répétition. « Nous avons souvent demandé, compte tenu d'un certain nombre de contingences au niveau

du personnel, la prise d'une décision consistant à la prolongation des activités d'un certain nombre de professeurs qui vont bientôt faire valoir leurs droits à la retraite. Nous avons encore besoin d'eux, ils sont encore forts et peuvent nous aider », a conclu le président de l'Intersyndicale.

Notons que ces échanges qui ont duré près de 5 heures ont réuni les membres du Collège intersyndical, la direction rectorale et le cabinet du ministre.

P.W.D.

REVUE DE PRESSE INTERNATIONALE

Le syndrome de la chaise vide dans le leadership africain, *The Financial Times*, 22 juin 2016

Un manque de leaders africains exceptionnels signifie la non-attribution d'environ 5 millions de dollars, ce qui correspond à la récompense financière du Prix Ibrahim, l'équivalent africain du Prix Nobel, aucun dirigeant n'ayant été jugé digne de cette distinction. Dans cinq des 10 ans depuis que le Prix Ibrahim a été lancé en grande pompe en 2006, aucun dirigeant n'a été primé, faute de lauréats. Le comité de sélection 2016 a de nouveau annoncé qu'il n'y aurait pas de récipiendaire cette année.

Pour être admissible à ce concours, un leader doit avoir démissionné volontairement. Mo Ibrahim précise que « le prix est décerné pour un leadership exceptionnel » et d'ajouter que peu de dirigeants occidentaux auraient été éligibles cette année. L'un des objectifs louables de ce prix est de mettre en évidence les réalisations en Afrique de « héros méconnus » dans un continent où l'on pense habituellement que les dirigeants africains sont bien souvent des monstres ou des voleurs.

Le marché de l'assurance africaine est un « géant à réveiller », *Financial Times*, 28 juin 2016

Une classe moyenne croissante et la multiplication des grands projets d'infrastructures offrent un potentiel pour les assureurs. Lorsque KPMG, la société de conseil, a tenu sa première conférence Assurance-Afrique de l'Est en février dernier, les organisateurs ont été surpris par une participation dépassant une centaine de responsables de l'industrie. James Norman, chef régional de l'assureur KPMG, était tout aussi enthousiaste quand un nombre similaire de participants a assisté auparavant au lancement d'un rapport sur le secteur de l'assurance. « Il y a un véritable buzz sur le secteur parce que les possibilités sont immenses », dit-il. Norman précise qu'il y a une population jeune, une classe moyenne de plus en plus grande et consommatrice - la plupart disposant de smartphones - et une diaspora de retour conséquente. Lukas Mueller, responsable pour l'Afrique subsaharienne de l'assureur Swiss Re, est également optimiste sur les potentialités de la région. Il estime que « les possibilités sont nombreuses et variées » - au regard du développement des infrastructures et de l'agriculture, avec en sus l'émergence d'une classe moyenne africaine. Sa conclusion : « Le marché de l'assurance est étroitement lié à la croissance économique ».

Michelle Obama pousse pour l'éducation des filles au Libéria, *Voice of America*, 28 juin 2016

Michelle Obama a rencontré des jeunes femmes à Kakata pour un projet parrainé par le Peace Corps. Accueillie en grande pompe dans la capitale du Libéria, la femme du président américain a déclaré aux filles, « Je suis très heureuse d'être ici avec vous », ajoutant « je suis ici pour faire la lumière sur votre situation. » Accompagnée de ses deux filles, (Malia, âgée de 17 ans, et Sasha, âgée de 15 ans), le voyage de la première dame américaine a commencé au Libéria et s'est poursuivie avec des escales au Maroc et en Espagne. L'objectif : les adolescentes et le savoir, l'une des principales initiatives de Michelle Obama. Le programme a abordé également les obstacles rencontrés par les jeunes filles africaines - tels que le mariage forcé, la pauvreté et la violence. En visitant les trois pays, Michelle Obama a pu constater l'ampleur du problème éducatif. On peut être sûr que ce voyage portera ses fruits comme l'a déclaré Ben Rhodes, le conseiller adjoint à la sécurité nationale de la Maison blanche.

Communisme et africaine: une longue expérimentation, *CNN*, 24 juin 2016

Une peinture murale d'un prolétaire africain en train de briser les chaînes du capitalisme en Angola; un imposant monument nord-coréen construite à Addis-Abeba. Ces répliques de la guerre froide parsèment le continent africain de l'Éthiopie au Burkina Faso. Une organisation a décidé d'examiner de plus près le rapport entre l'Afrique et le communisme qui a duré plusieurs décennies. « L'Afrique Rouge », une saison d'événements et d'expositions abordant l'effet du communisme sur le continent a eu lieu cette année à Calvert 22, Londres. Organisée par Mark Nash, les résultats du projet ont été rassemblés dans un livre à paraître prochainement. Le flirt entre l'Afrique et le communisme a deux sens. De nombreux artistes et cinéastes africains ont été encouragés à étudier en Union soviétique et dans les pays du Bloc de l'Est au titre des programmes d'éducation gratuits, et ils ont apporté leurs idées chez eux quand ils sont rentrés. Les artistes soviétiques, à leur tour, ont utilisé l'image des Africains et des Afro-Américains dans la propagande d'innombrables affiches, pour représenter la perspective prétendument plus éclairée du parti communiste sur la race et d'autres questions sociales. « L'Afrique Rouge » dispose d'un grand nombre de ces affiches, dont certaines ont été modélées par l'acteur afro-américain Wayland Rudd, qui a déménagé en l'Union soviétique en 1932, et est finalement devenu un sujet pour les peintres de propagande.

Sonya Ciesnik

MIGRANTS

Fermées la Grèce et la Turquie, l'Égypte exposée aux téméraires

Les politiques migratoires sévères ont tari les flux venant ou passant par la Turquie et la Grèce, alors que les violences rendent la Libye incertaine.

Les données confirment ce qu'ont relevé les garde-côtes italiens la semaine dernière : de plus en plus de candidats à l'émigration par la Méditerranée partent d'Égypte. Depuis le 20 mars et l'accord entre la Turquie et l'Union européenne, le passage par la Turquie des migrants syriens, surtout, n'est plus possible. Et par voie de fait, l'arri-

vée en Grèce qui était l'étape obli-gée avant d'atteindre l'Italie aussi. Il ne reste plus comme possibilité que celle de prendre la mer d'un peu plus loin : l'Égypte. Ce sont 10 jours de navigation (au lieu de quelques heures depuis les côtes libyennes et de quelques jours depuis la Grèce). Fabrice Leggeri qui dirige l'agence de contrôle des frontières extérieures de l'Europe, Frontex, prévient que cette solution est de loin la plus périlleuse de toutes. « Il y a peu de bateaux sur cette route qui peuvent sauver des migrants sur des bateaux

en train de couler », a-t-il averti. De son côté, le Haut Commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR), rappelle que les traversées à partir de l'Égypte représentent, depuis avril dernier, 10% des arrivées en Italie. Ce voyage comporte souvent plusieurs transferts périlleux en pleine mer sur des bateaux en mauvais état. Plus de 10.000 migrants ont perdu la vie en Méditerranée en tentant de rejoindre l'Europe depuis 2014 : 2.800 depuis le début de cette seule année 2016, selon les compilations du HCR.

Lucien Mpama

Le bateau avec les corps des 700 migrants naufragés ramenés en surface

Le Premier ministre, Renzi, avait assuré que la différence avec les opposants opposants est que même les clandestins morts sont à traiter avec respect. Il a tenu parole.

Après un an et deux mois à 370 mètres sous l'eau, le bateau qui avait coulé en avril 2015, causant la pire catastrophe humanitaire en Méditerranée, a été remonté des abysses mercredi par la marine italienne. L'épave a été transportée par le Ievoli Ivory au port sicilien d'Augusta pour y être soumise à des conditions qui permettent la conservation des corps le temps que médecins légistes, enquêteurs judiciaires et magistrats finissent de rassembler les éléments d'information nécessaires à l'identification, la restitution ou l'ensevelissement

des infortunés. Une fois que les pompiers auront extrait les cadavres de ce qui reste du bateau, ce sont les médecins légistes qui entreront en scène. Des experts issus de vingt universités italiennes sont employés pour mener à bien la tâche lourde d'identifier les victimes grâce notamment à l'ADN des parents. Il s'agit de reconstituer le groupe des migrants partis des côtes libyennes dans la nuit du 19 au 20 avril 2015 et ayant coulé aux larges de la Sicile, en Méditerranée ; de s'approcher le plus possible de la véracité des faits.

Il y avait eu 28 survivants. Le jour du drame, un peu plus de 50 corps avaient été repêchés dans les environs immédiats de la catastrophe. Dans les jours suivants quelque 169 autres cadavres avaient été ramenés à terre. Le nombre total des per-

sonnes qui avaient péri ne pourra être qu'approximatif, mais on retient généralement qu'il avoisine les 800 et que cette catastrophe est parmi les pires survenues en Méditerranée.

Une fois « vidé » de ses corps, le bateau: un chalutier, sera nettoyé et immédiatement détruit, a assuré la marine italienne. La plupart des victimes sont des originaires d'Afrique sub-saharienne. Le chalutier était chargé plus que ses capacités ne l'autorisaient. Il était tombé en détresse au beau milieu de la mer. Il avait sombré après avoir percuté le bateau portugais venu à son secours : à son approche les migrants s'étaient toujours massés d'un seul côté, déséquilibrant l'embarcation. Depuis lors d'autres drames, moins effroyables en nombre, se sont produits en Méditerranée de la même manière.

L. Mp.

PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

COMITE CENTRAL

BUREAU POLITIQUE

SECRETARIAT PERMANENT

DEPARTEMENT DES RELATIONS EXTERIEURES

CABINET



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

Tout pour le peuple !

Rien que pour le peuple !

DECLARATION DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL SUR LA QUESTION DE LA MER DE CHINE MERIDIOANLE

- Considérant que depuis les années 70, la toile de fond du différend qui oppose la Chine aux Philippines se résume au non-respect des limites territoriales établies sur la mer de Chine méridionale ;
- Considérant que ce contentieux entre la Chine et les Philippines relève du droit international ;
- Considérant que les tensions récurrentes entre ces deux pays dues à ce contentieux risqueraient de compromettre la paix et la sécurité internationale ;

Nous, Parti Congolais du Travail (PCT), appelons les parties concernées, de privilégier toute initiative qui préserve la paix.

Encourageons la Chine et les Philippines à :

- ✓ poursuivre inlassablement les négociations bilatérales dans un esprit de compréhension mutuelle, sans ingérence extérieure ;
- ✓ respecter leurs engagements contenus dans la déclaration de 2002 sur la conduite des parties en mer de Chine méridionale, singée par les pays de l'ASEAN dont la Chine et les Philippines sont membres.

Fait à Brazzaville, le 29 juin 2016
Pour le Secrétaire Permanent du
Bureau Politique du Comité Central,
P. o le Secrétaire Général Adjoint
André MASSAMBA

STARK

PREMIUM BEER



MONDE SELECTION,
Internationale Quality Institute,
GOLD Quality Award 2016

L'OR

pour la plus
Précieuse
des bières

100% malt
100% Congolaise



2

1

3

Stark is precious

BRALICO
BRASSERIES ET LIMONADERIES DU CONGO

AG Partners®

INTERVIEW

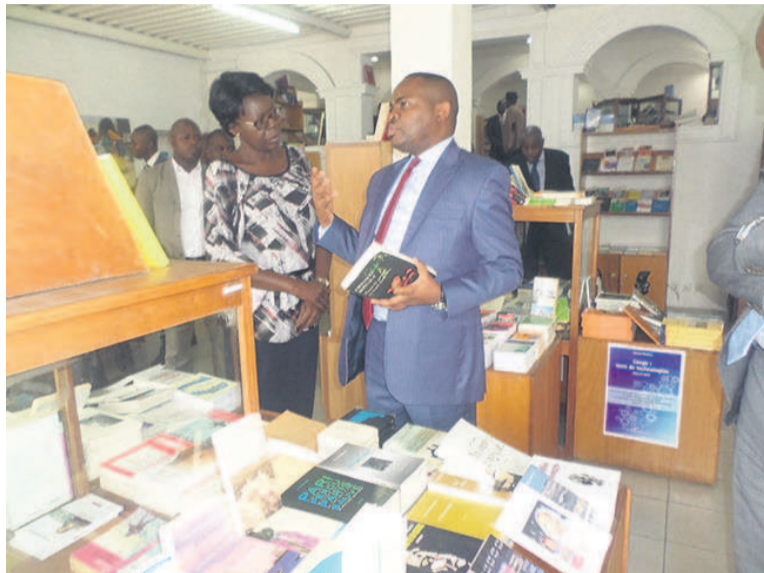
Léonidas Carel Mottom Mamoni impressionné par le Musée Galerie du Bassin du Congo

Le ministre de la Culture et des Arts a visité, le 30 juin, le groupe Les Dépêches de Brazzaville, dans toute sa complexité. De la rédaction, à la Librairie, en passant par l'imprimerie et le Musée Galerie du Bassin du Congo, Léonidas Carel Mottom Mamoni a été émerveillé et flatté. L'attention du ministre de la Culture a été plus attirée par des milliers de pièces exprimant la culture congolaise et africaine, exposées dans cette Galerie. Il donne ses impressions dans l'interview que voici.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Monsieur le ministre, vous venez de visiter Les Dépêches de Brazzaville, dans toutes ses composantes, notamment le Musée Galerie-Bassin du Congo et l'imprimerie, qu'est ce qui justifie cette descente ?

Léonidas Carel Mottom Mamoni (LCMM) : Je voudrais d'abord saluer le travail objectif et émérite qu'abat Les Dépêches de Brazzaville, depuis plusieurs années déjà. Ce groupe de presse présente de manière très objective l'image de la République sur tous les plans.

J'ai observé, lorsqu'il s'agissait de faire les critiques constructives, les Dépêches de Brazzaville l'a toujours fait. Il était donc important pour moi, en tant que ministre de la Culture et des arts, de visiter cette maison multi dimensionnelle, composée d'une Galerie, d'une imprimerie et d'une rédaction, question de toucher du doigt le travail que font les cadres de cette Maison.



Le ministre avec Émilie Eyala dans la Librairie du Bassin du Congo

Je précise que plusieurs expositions ont été déjà réalisées à l'étranger, avec le soutien du Musée Galerie du Bassin du Congo. Nous sommes donc venus leur exprimer notre disponibilité à travailler désormais ensemble, surtout pour les projets futurs, je pense au Festival panafricain de musique (Fespam).

Notre objectif est de faire en

sorte que la Maison Dépêches de Brazzaville contribue, à nos côtés, à la réussite du Fespam qui se tiendra l'année prochaine.

LDB : La Galerie du Bassin du Congo exporte la culture congolaise à l'étranger, à travers ses expositions déjà réalisées au Brésil et à Cuba. A l'issue de cette visite, on peut déjà imagi-

ner un partenariat entre le ministère de la Culture et cette structure ?

L.C.M.M : Le partenariat avec le Musée Galerie du Bassin du Congo est une obligation. A mon avis, ceux qui aiment la République et qui veulent réussir, doivent bénéficier du soutien de la République. Notre présence ici, est donc la preuve de notre soutien. Nous n'avons pas besoin de s'asseoir pour signer des partenariats.

Je considère la Maison Dépêches de Brazzaville comme un autre ministère de la Culture et des arts, en ce sens que nous avons des choses à prendre dans cette structure et vice versa. Nous avons donc besoin de travailler ensemble pour relever la culture au Congo

Ce qu'il faut retenir, c'est que le ministère de la culture ne sera plus ce qu'il était hier, parce que tout le temps, nous serons en mouvement. Nous l'avions déjà dit, et nous le réitérons, la réussite de la culture sera une réussite commune.

L.D.B : Parlant du Fespam, qu'est-ce qu'on peut retenir dans le cadre de ce partenariat en vue. Les artistes invités pourront-ils visiter le Musée Galerie Bassin du

Congo, lors du FSPAM ?

L.C.M.M : Bien sûr. Permettez que je réserve la primeur de la particularité de ces échanges aux commissions qui seront mises en place. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'un accord de principe a été donné pour que les deux structures travaillent ensemble, avec bien d'autres structures, dans le cadre du Fespam.

Le gouvernement et ses partenaires vont tout mettre en œuvre afin de replacer la culture et l'art au centre des décisions du développement de notre pays.

L.D.B : Un mot à l'endroit des artistes peintres qui pourront trouver à la Galerie du Bassin du Congo, un espace d'exposition.

L.C.M.M : Comme nous l'avions fait depuis que nous sommes là, nous invitons les artistes peintres à retenir qu'ils ont de la valeur, qu'ils font un métier noble, et qu'il est important qu'ils viennent voir dans quelle mesure ils peuvent exposer ici à la Galerie du Bassin du Congo. Qu'ils espèrent du soutien du ministère de la Culture et des arts.

Propos recueillis par Firmin Oyé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces

Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)

Samedi (9h-13h)

LE GRAND

Magazine

LE MAGAZINE D'UN CONGO QUI GAGNE N°00

Présidentielle

du 20 Mars 2016

DSN

le Triomphe

100

Les images fortes de la campagne de DSN

Les Secrets
d'une nette victoire



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL



Projet d'Appui Institutionnel à l'Amélioration du Climat des Affaires et de la Diversification de l'Economie Congolaise « PACADEC »

Date: 20 mai 2016
Don No: 210.015.5019170-CG
AAOI No: F001/2016/UCP-PACADEC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un don auprès du Fonds Africain de Développement (FAD) pour couvrir le coût du Projet d'Appui Institutionnel à l'Amélioration du Climat des Affaires et de la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC) et exécuté par l'Unité de Coordination des Projets PADE/PACADEC (UCP) et entend affecter une partie du produit de ce Don aux paiements relatifs au marché pour l'acquisition et la livraison sur sites des équipements informatiques et mobiliers et accessoires de bureaux destinés à la Direction du Centre des Formalités des Entreprises (CFE) et des antennes sises à Brazzaville et Pointe Noire.

2. L'Unité de Coordination des Projets PADE/PACADEC invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires éligibles à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture en Lot 1 : des équipements informatiques, notamment (i) Ordinateurs de bureau Ecran plasma, (ii) ordinateurs portables, (iii) Onduleurs USV, (iv) tables d'ordinateurs, (v) imprimantes personnelles noir et blanc, (vi) imprimantes réseau laser couleur, (vii) Scanners haut débit, (viii) photocopieurs haut débit avec trieuse, (ix) serveurs de données 8Go et antivirus préinstallés, (x) câblage réseau local et (xi) interconnexion avec les dix (10) administrations partenaires et administrations délivrant les agré-

ments et en Lot 2 : le mobilier et accessoires de bureaux.

L'Appel d'Offres International se déroulera conformément aux Règles et Procédures pour les acquisitions de biens et travaux de la Banque, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012.

3. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux l'UCP PADE/PACADEC à l'adresse ci-après :

Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC)

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur des Projets PADE-PACADEC
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
E-mail : pade.pacadec@yahoo.fr

5. Un jeu de dossier d'appel d'offres pourra être retiré par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus moyennant le règlement par chèque d'un droit non remboursable de cinquante mille (50.000) francs CFA.

6. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier Type

d'appel d'offres ; Acquisitions de biens, de la Banque.

7. Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 11 juillet 2016 à 14H00 heures locales et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'au moins égal à deux millions (2 000 000) de Francs CFA.

8. Les offres doivent être valides durant une période de 126 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 11 juillet 2016 à 14H00, heures locales, à l'adresse ci-après :

Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC)

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur des Projets PADE/PACADEC

Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo

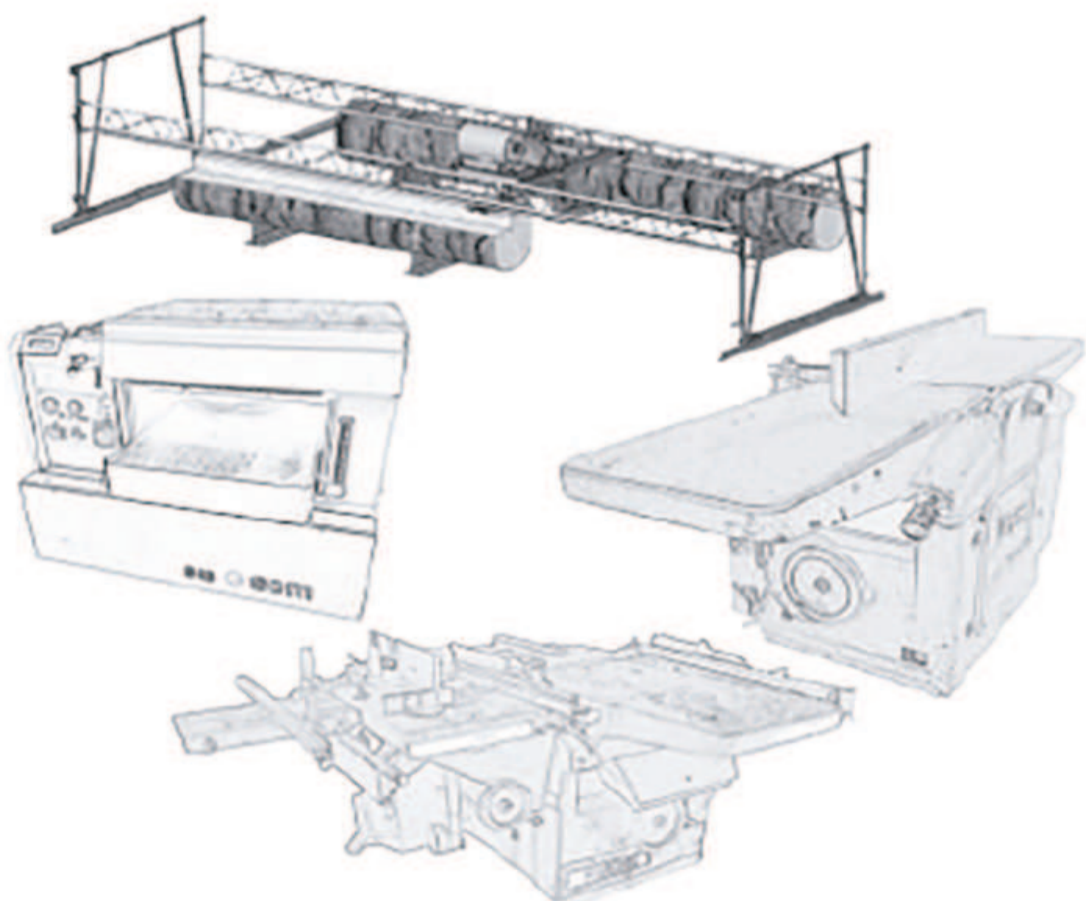
E-mail : pade.pacadec@yahoo.fr, Tel (+242) 22 613 18 38 / (+242) 06 871 56 01

Le Coordonnateur

Joseph MBOSSA

MACHINES A BOIS

NEUF & OCCASION



Ets. JOULIN Père & Fils - Paris

10, rue Destouches - 94500 CHAMPIGNY sur MARNE - FRANCE

Brazzaville : 06 66 47 290 - Pointe-Noire : 06 92 40 074

Paris : +33 (0)6 08 02 59 42

Email : ets.joulin@free.fr

SPECTACLE



Djason philosophe the winner, O vencedor, el caliente et l'orchestre Super Nkolo Mboka en spectacle Show acoustique tous les samedis à partir de 16h00 au Resto Bar Massala, n°25 bis, rue Haoussas rond-point Poto-Poto.

NÉCROLOGIE



Bernard Koutala, Alexandre Mpemba et la famille Kindamba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, Anne-Marie Nzitoukoulou, le jeudi 23 juin 2016 survenu à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°43, rue Voula à Météo-Makélékélé. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



LES VENDREDIS DU JAZZ



UN SON AUTHENTIQUE
POUR UN MOMENT EXCEPTIONNEL

AVEC FREDY MABANZA & WAKASSA GROUP

VENDREDI 01 JUILLET, DE 19H30 À 22H30

LE BISTRO PARISIEN



PEFACO HOTEL MAYA MAYA

AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE



DISCOURS À LA NATION

Joseph Kabila : « Plus rien ne pourra arrêter le train des futures élections »

À la veille de la fête de l'indépendance en RDC, le président de la République a prononcé un discours à la nation le soir du 29 juin. Un discours musclé vis-à-vis des « ingérences intempestives et illicites » des partenaires extérieurs dans les affaires intérieures de la RDC.

Alors que d'aucuns s'attendaient à ce qu'il s'exprime à Kindu lors de la cérémonie officielle marquant les festivités du 56^e anniversaire du pays, Joseph Kabila a surpris en livrant, la veille, un message à la nation. Le président de la République qui, lors de son dernier passage à Kalemie (Haut Katanga), avait martelé sur le caractère irréversible des élections en appelant la population à aller se faire enrôler d'ici le 17 juillet (date fixée pour le début des opérations), est revenu sur cette

thématique des élections. Il a rassuré, dans son speech, que toutes les dispositions avaient été prises en vue du financement du processus électoral dans toutes ses séquences tel que prescrit par la loi. Tout en appelant à l'enrôlement massif de la population (l'opération est censée démarrer par la province du Nord-Ubangi), Joseph Kabila assure que « plus rien ne pourra arrêter le train des futures élections ».

Actuellement, la Céni est sur la voie de non retour comme en témoigne le chemin déjà parcouru et des actions posées jusque-là lesquelles lui ont valu les félicitations du chef de l'Etat. Du lancement le 10 février dernier de l'appel d'offre international en vue de l'acquisition du matériel électoral au test pilote des kits d'enrôlement, en passant par l'attribution des marchés aux entreprises jugées compétitives, le chef de l'Etat est d'avis que la Centrale électorale est sur une bonne dynamique.

La souveraineté du pays à préserver. Sur le volet strictement politique, Joseph Kabila a saisi l'occasion pour remettre à sa place une communauté internationale de plus en plus fouineuse et regardante sur ce qui se fait dans son pays avec, à la clé, des injonctions données régulièrement à la RDC et à ses dirigeants. Rappelant que la RDC est un pays souverain, Joseph Kabila a indiqué que le crédo de sa lutte demeure le respect du droit de son peuple à s'autodéterminer.

Et cette souveraineté devrait, d'après lui, se matérialiser, entre autres, par la prédisposition du pays « à nouer des partenariats constructifs et mutuellement avantageux avec tous les autres Etats, dans le respect de leurs peuples respectifs ». Sur la même lancée, Joseph Kabila a dénoncé « les ingérences étrangères, intempestives et illicites dans les affaires intérieures » de la RDC avant de lâcher : « Notre

peuple est mûr, il connaît parfaitement où se trouvent ses intérêts et comment en assurer leur défense ». Il poursuit en ces termes : « La défense de ces intérêts ne se fera plus par la violence, mais plutôt à travers la recherche permanente d'un consensus responsable, susceptible de nous aider à préserver les acquis de la lutte de nos pères de l'indépendance et ceux de nos efforts communs, à savoir la paix, la stabilité politique et économique ainsi que le vaste patrimoine des infrastructures ».

Evoquant la question du dialogue, Joseph Kabila s'est félicité que l'option irréversible du dialogue ait été « pris à bout de bras par l'ensemble de notre peuple et même la majorité de la classe politique ». Ce schéma qu'il a mûri, est celui du salut dans le sens où il engage la classe politique « à conjurer les contestations intempestives des calendriers publiés sous des pressions diverses

et celle prévisible d'un fichier électoral qualifié de peu fiable ». Et de poursuivre : « c'est par le peuple congolais et en RDC, dans la paix, que les nouvelles pages de l'histoire de notre pays restent à écrire et le seront ». Et d'ajouter : « Cette option du dialogue étant pour nous irréversible, j'encourage le facilitateur désigné par l'Union africaine à finaliser ses consultations en vue de l'ouverture rapide de ce forum et l'assurance du soutien de la nation congolaise dans ses efforts visant à parvenir à un consensus politique ». Enfin, concernant les vellétés de déstabilisation du pays que nourrissent certains esprits malveillants, Joseph Kabila appelle à la vigilance des Congolais. Il nous faut, envers et contre tout, dit-il, « œuvrer de manière inlassable en faveur de la paix et de la sécurité de notre pays et faire face aux terroristes qui nous sont imposés ».

Alain Diasso

INDÉPENDANCE DE LA RDC

Benoit Hellings invite la Belgique à assumer son passé colonial

Le député fédéral du parti écologiste belge (Ecolo) a déposé, le mercredi 29 juin, une résolution qui demande la mise en œuvre d'une recherche internationale et interdisciplinaire permettant d'établir les faits et les responsabilités des diverses institutions belges sur les exactions commises entre 1885 et 1962 dans ses anciennes colonies que sont la RDC, le Rwanda et le Burundi



Benoit Hellings

Benoit Hellings explique sa démarche par le fait qu'Ecolo veut donner des outils à la Belgique pour assumer son passé colonial. Pour ce député, malgré le temps écoulé depuis la fin de la colonisation, l'Etat belge et les institutions étatiques ou non-étatiques actives dans le processus colonial n'ont, à ce jour, entamé aucune démarche officielle en vue d'accomplir un réel travail de mémoire et de reconnaissance à l'égard de leur passé colonial. « Dans les discours récents des représentants officiels de l'Etat belge, l'ambiguïté à l'égard du passé colonial reste le plus souvent de mise. La Belgique n'assume donc pas encore son passé colonial. Ce même constat s'impose pour les autres institutions belges qui ont pourtant joué un rôle crucial dans cette colonisation : églises, entreprises, presse, universités ou partis politiques ».

Système de gouvernance antidémocratique

Pour les écologistes, indique Benoit Hellings, la colonisation est par principe un système de gouvernance antidémocratique et raciste qui a engendré de façon structurelle des exactions diverses, sur lesquelles toute la lumière doit pouvoir être enfin faite. « L'objectif des auteurs de la présente résolution est d'offrir à la population belge en général et à ses représentants en particulier les moyens de prendre clairement et serinement distance par rapport au principe de la colonisation. Notre démocratie a le devoir de tenir un langage de vérité à l'égard des populations des pays concernés, à l'égard de nos concitoyens originaires de nos anciennes colonies, ainsi qu'à l'égard de tous les peuples du monde qui partagent ou ont partagé un tel destin. Il s'agit également de tenir un langage de vérité à l'égard de l'ensemble de la population belge qui doit avoir conscience du passé dont elle est aujourd'hui, qu'elle le veuille ou non, la dépositaire », explique le député d'Ecolo. Pour atteindre cet objectif, propose-t-il, le gouvernement belge doit d'abord permettre de déclasser toutes les

archives, y compris les archives dites africaines des archives diplomatiques, les archives de l'Etat, les archives de la famille royale, les archives de la Sécurité de l'Etat et des services de renseignements militaires et tous les documents, quelle que soit leur forme, qui peuvent faire lumière sur la colonisation. « Il s'agit aussi de prendre les mesures nécessaires afin d'encourager les institutions privées (églises, entreprises, particuliers, etc) à conserver, inventorier et déclasser les documents et éléments qui peuvent faire lumière sur la période coloniale. Si la Chambre constate, à un moment donné, que ce travail de recherche est entravé, les députés se réserveront le droit d'instaurer une commission d'enquête parlementaire », explique Benoit Hellings.

Processus long, complexe et difficile

Sur base du rapport définitif de l'équipe de recherche, les écologistes suggèrent à la Chambre des représentants de la Belgique de faire des recommandations et des propositions au Gouvernement sur la façon la plus adéquate pour la Belgique de reconnaître la responsabilité des diverses institutions publiques et privées belges dans la colonisation. Le rapport, indique le député, sera également envoyé aux communautés afin de permettre à celles-ci, par leur compétence en matière d'éducation, de transmettre cette mémoire coloniale aux générations futures. « Assumer son passé est un processus long, complexe et difficile. C'est aussi un chemin qui se doit d'être collectif », note Benoit Hellings. C'est la raison pour laquelle, indique-t-il, le Groupe Ecolo-Groen à la Chambre belge a ouvert cette proposition de résolution à la co-signature des membres de tous les autres groupes politiques démocratiques.

Patrick Ndujidi

VIE DES PARTIS

Le NBP opte pour une révision partielle du fichier électoral

Il suffit d'ajouter ou de ne pas ajouter, dans le fichier électoral actuel qui date de 2011, les nouveaux majeurs pour tenir les élections générales dans les délais constitutionnels, se convainc le parti du Prof. Tshibangu Kalala.

Président de Notre Beau Pays (NBP en sigle), le Prof. Tshibangu Kalala est monté au créneau le 28 juin dernier par le biais d'une déclaration politique de son parti politique. Celle-ci donne la position de ce parti en rapport avec les tribulations politiques de ces dernières heures caractérisées notamment par une impasse politique difficile à régler. Membre de la Dynamique de l'opposition politique depuis le 2 juin 2016, le NBP a saisi l'opportunité pour réclamer l'organisation urgente des élections générales dans les délais constitutionnels. Là-dessus, le parti cher au Prof. Tshibangu Kalala rejette en bloc tous les arguments brandis par la Céni pour justifier le retard pris dans l'organisation des élections dans les délais constitutionnels.

C'est notamment cet argumentaire consistant à dire que le passage à vingt-six provinces fait qu'il y aura en circulation des cartes d'électeurs pour des provinces qui n'existent plus et rien pour les nouvelles provinces. Il faudrait donc, pour la Céni, un modèle unique de carte d'électeur indiquant les anciennes et les nouvelles provinces du pays. Un argument balayé d'un revers de main par le NBP qui estime que « chaque congolais vote, non pas dans sa province, mais bien dans la circonscription électorale où il a été identifié et inscrit sur la liste électorale par la Céni ». Alors que la Céni soutient que le fichier électoral actuel date de 2011 et qu'il est dépassé du fait de nombreux morts et de la non-inscription de nouveaux majeurs, le NBP conteste la décision de la Céni d'établir un nouveau fichier électoral national et de distribuer de nouvelles cartes d'électeurs aux Congolais en âge de voter avant les élections générales. « La décision électorale est prise non pas par tous les Congolais vivants inscrits sur la liste électorale, mais uniquement par ceux qui vont se déplacer le jour des élections pour aller voter », fait observer le NBP.

Concernant le consensus politique qui sortirait du dialogue national convoqué par le président de la République et que la Céni tient pour préalable à la publication d'un nouveau calendrier électoral, le NBP note qu'une telle perception est contraire à la loi

organique régissant cette institution d'appui à la démocratie. Sur la question des nouveaux majeurs, le NBP suggère que la Céni puisse d'abord les identifier et les inscrire sur la liste électorale de 2011 dans leurs circonscriptions électorales respectives. Cette



Pr Tshibangu Kalala

opération peut prendre quinze à vingt jours seulement, se convainc le parti du Prof. Tshibangu Kalala. Et de marteler : « Nous soutenons donc une révision partielle et non totale du fichier électoral. Au total, le fichier électoral actuel qui date de 2011 a été accepté l'année dernière en 2015 par tous les partis politiques qui ont déposé les candidatures de leurs membres aux élections provinciales. Il suffit d'y ajouter ou de ne pas y ajouter les nouveaux majeurs pour tenir les élections générales dans les délais constitutionnels ».

Réfléchissant sur la meilleure façon d'organiser des élections honnêtes, libres et transparentes en RDC, le NBP formule quelques recommandations. Il s'agit, entre autres, de la nécessité de doter chaque Centre de vote d'une photocopieuse destinée à photocopier le procès-verbal de résultats de chaque bureau de vote en plusieurs exemplaires, cachetés et certifiés conformes à l'original par le chef et le président du Centre de vote. Le NBP recommande également de placer tous les 169 centres de compilation du pays sous la direction des magistrats et des avocats, ou mieux, des juristes assermentés, à raison de trois par centre. « On aura ainsi des garanties que la loi électorale, les décisions et instructions de la Céni seront mieux comprises et appliquées dans les centres de compilation par des juristes praticiens de droit », avance le parti.

Alain Diasso

FORUM ACCÈS AU FINANCEMENT

Les entrepreneurs encouragés à diversifier leurs services

Se constituer agent bancaire était l'une des propositions faites aux Micro, petites et moyennes entreprises (MPME) lors des entretiens tenus dans le cadre de la rencontre annuelle du Fonds pour l'inclusion financière en RDC (FPM) organisée à leur intention le 25 juin à l'Université protestante du Congo (UPC).

Dans son exposé sur le thème « Agent bancaire », sujet compris parmi les trois inscrits à l'ordre du jour, Marien Makenzi s'est voulu pragmatique. L'essentiel de sa communication à l'adresse des entrepreneurs présents au sixième Forum accès au financement (FAAF) était un appel à joindre le rang des agents bancaires. Ce, après avoir évoqué un à un les avantages sociaux liés à ce service et l'intérêt des PME à s'y affilier. Ainsi, les discussions qui ont fait suite à son propos ont servi à donner plus de lumière sur les zones d'ombre quitte à préciser les contours de ce service jusqu'ici offert seulement par trois institutions financières, savoir Finca, la ProCredit Bank et i-Finance. L'orateur a souligné en définitive que « les agents bancaires contribuent



: Vue d'un atelier du 6^e Forum accès au financement à l'UPC.jpg

à l'extension de la couverture des services financiers dans les zones rurales enclavées d'une manière générale dans les pays en développement ». Rappelant ainsi la vocation sociale de l'agent bancaire qui, de par sa proximité avec les clients rend le service d'autant plus accessible que l'environnement où se produit la transaction est moins formel que celui d'une institution bancaire.

Par ailleurs, se constituer agent bancaire, comme stipulé dans « Les quatre piliers de la gestion », thème développé par Thierry Tshibangu, a pensé un entrepreneur, équivalait à mettre en œuvre « la diversification des produits innovants » dans

l'optique de mieux répondre à la demande de la clientèle. Soulignant que le lien était facile à établir entre les différentes communications du jour jugées très pertinentes. Le FPM pour sa part se réjouit que les entrepreneurs trouvent satisfaction dans les ateliers proposés. En effet, fort du fait que les « MPME participent à 70 % dans les économies des ménages en RD Congo », comme l'a souligné le directeur général de l'Asbl, en l'occurrence Jean-Claude Thetika, les outiller en vue d'améliorer leurs performances reste une priorité. Du reste, leur participation estimée à environ trois cents au FAAF est parue opportune pour ce faire sachant que

« toute stratégie de développement dans un pays ne peut se faire hors des MPME et particulièrement en RDC ». Et, de relever que le forum auquel un peu plus de quatre cents entrepreneurs ont participé vient en réponse aux difficultés liées aux financements et autres aspects de gestion. Savoir ici que, a spécifié Jean-Claude Thetika, des progrès notables ont été observés depuis les éditions précédentes. Notamment le passage de quelques milliers de comptes de MPME à plus de deux millions ouverts à ce jour. Les offres de financement, également en progression, se chiffrent à cinq cents millions de dollars américains en terme de crédits octroyés. Aussi, quinze millions de dollars américains sont accordés aux institutions financières de sorte à ce qu'elles assurent de manière plus efficiente le financement des MPME en demande.

Prix de la gouvernance des entreprises

En outre, saluant l'adhésion de nombreux partenaires du secteur bancaire et de la micro finance au FAAF dont

certain ont marqué leur présence à l'exposition organisée en marge des ateliers, Jean-Claude Thetika s'est réjoui de l'octroi du prix de la gouvernance des entreprises en RDC à cette édition. La récompense de la Fondation Roi Baudouin, 15 000 euros, remis par Franck De Coninck, président du Comité de gestion du fonds de gouvernance d'entreprise en RDC a sanctionné le « parcours remarquable d'entrepreneurs responsables », en l'occurrence Yvonne Kusuamina (Pay Network) et Laurent Mwashirwa Noterman (Jambo Congo Sarl).

Le recteur de l'UPC s'est dit honoré que son institution serve de cadre au FAAF et par ricochet à la célébration du prix de la meilleure gouvernance des entreprises. Boliya Ngoy a tenu cette noble initiative pour un exemple censé servir à la jeunesse à songer à un meilleur engagement pour son avenir. Et de souligner qu'à ce niveau, l'UPC s'emploie à assurer une formation de qualité de sorte à doter les entreprises de compétences requises en gestion d'entreprise à son troisième cycle.

Nioni Masela

SUD KIVU

L'Asadho appelle le gouvernement à interdire la perception des taxes illégales sur les routes

Cette ONG s'est dite très préoccupée par le nombre de barrières et de taxes illégales dont les populations sont victimes de la part des militaires et/ou des policiers sur toute l'étendue de cette province.

Dans son communiqué du 29 juin, l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) a déploré que les barrières installées pour protéger les populations civiles face aux actes d'insécurité et d'abus des milices soient devenues de grands postes de perception des taxes illégales, de la part de l'armée et de la Police nationale congolaise (PNC). Ces perceptions, a soutenu cette ONG, s'opèrent jour et nuit dans l'indifférence totale de toutes les autorités politico-administratives. Citant les enquêtes menées dans la province du Sud-Kivu, l'Asadho a noté qu'il y a plus de soixante-quatorze barrières de perception des taxes illégales qui ont été identifiées. A l'en croire, il y en a seize à Fizi, quatorze à Kalehe, treize à Mwenga, huit à Shabunda, sept à Walungu, seize à Bukavu, etc. « A chaque barrière, tout passant, tout moyen de transport (moto, vélo, véhicule, colis miniers...) est obligé de payer une somme allant de mille à vingt mille Francs congolais (FC) par jour et à chaque passage, soit entre un à vingt dollars américains (USD), sans délivrance d'aucune quittance », a soutenu l'Asadho. Selon cette ONG, c'est le trajet vers Mulungu qui serait le plus cher, à cause des activités minières. « Ici, tout passant paie 10 mille FC soit 10 USD par jour », a-t-elle fait remarquer, concluant qu'à la fréquence de cinq cents à mille personnes par jour, les policiers ou militaires commis à cette barrière de Mulungu ne manqueraient pas la somme d'au moins 10.000 USD par jour.



M^r Jean Keba et Jean-Claude Katende, de l'Asadho, après le dépôt d'une requête en inconstitutionnalité contre la torture, à la Cour constitutionnelle photo Adiac

Atteinte au droit à la libre circulation

De l'avis de l'Asadho, ces actes portent atteinte au droit à la libre circulation des citoyens et de leurs biens sur le territoire national, garanti par les dispositions de l'article 30 de la Constitution. Cette ONG qui fustige cet enrichissement sans cause des services qui ne sont pas habilités par la loi à percevoir les taxes, exhorte le gouvernement à supprimer toutes ces barrières qui ne sont pas nécessaires pour la sécurité des personnes et de leurs biens ; à engager une enquête pour identifier tous les militaires et policiers impliqués dans cette perception des taxes illégales ; et à faire engager des poursuites judiciaires contre eux. Du gouvernement provincial du Sud-Kivu, cette ONG attend notamment la mise en œuvre de toutes les mesures qui seront prises par le gouvernement central pour supprimer les barrières et/ou postes de perception des taxes illégales ; et de veiller à la libre circulation des personnes et de leurs biens sur l'ensemble de la province.

Lucien Dianzenza

52^e COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

FC Renaissance du Congo en lettres d'or dans l'histoire

Le FC Renaissance du Congo a remporté la 52^e Coupe du Congo de football, en s'imposant en finale, le mercredi 29 juin 2016 dans un stade Tata Raphaël de Kinshasa rempli comme un œuf par des supporters arborant la couleur orange, face au CS Don Bosco du Congo. Dans la tribune d'honneur, on a noté la présence du ministre des Sports, Denis Kambayi, du gouverneur de la ville de Kinshasa, André Kimbuta Yango, du président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa, Nsingi et naturellement, de l'évêque Pascal Mukuna, qui, la veille du match, déclarait à la presse, que le trophée de la Coupe du Congo de football n'allait pas quitter le sol kinois pour Lubumbashi.



Matumona brandissant le trophée de la Coupe du Congo remportée par FC Renaissance du Congo

Deux buts à zéro, ce fut le score de la partie. L'entraîneur adjoint, Dauda Lupembe, du FC Renaissance du Congo avait placé Guy-Serge Mukumi dans les perches, et dans le champ, Christian Ngimbi, Djuma Shabani, Kasongo Kabiona, Tshombe Bayide, Okito Kazadi, Matumona Zola Rumm le capitaine, Bokungu Ndjoli, Kazadi Kasengu, Manga Dianzenza alias Cissoko. Le coach Isaac Kasongo Nangu a aligné le gardien de but malien Ibrahim Munkoro dans les buts, et dans le champ Nestor Mwilambwe, l'international Miche Mika revenu du tournoi Cosafa Cup en Namibie avec les Léopards de la RDC, Eric Kabulo, Joël Museviko, Onedika, Godé Masengo, Ilongo Ngasanya alias Saddam, le Zimbabwéen Ali Sadiiki, Ben Malango et Ushindi wa Kubanza. Prenant rendez-vous avec l'histoire, le club orange fondé en 2014 après la dissidence avec le Daring Club Motema Pembe (DCMP) et dirigé par l'évêque Pascal Mukuna de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa (ACK), a vite ouvert la marque, dès la deuxième minute sur penalty, converti par son dépositaire de jeu, Matumona Zola Rumm. Les joueurs du coach Eric Tshibusu et son adjoint Dauda Lupembe ont ensuite exercé un pressing haut sur l'adversaire qui a, pendant plusieurs minutes, évolué dans son camp. En dépit de sa possession de balles, Don Bosco n'est pas parvenu à percer les deux rideaux du dispositif tactique de Renaissance du Congo. Et sur une contre-attaque dans les temps additionnels de la première période, c'est l'attaquant Ka-

zadi Kasengu qui a porté la marque à deux buts à zéro, donnant littéralement le coup de grâce aux Salésiens de Lubumbashi. Deux buts à zéro à la pause, scénario rêvé par ce club face à un adversaire bien plus expérimenté.

En deuxième période, les protégés de l'évêque Pascal Mukuna ont géré la partie jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre Ndinga Mbongisa. Les entrées de Tardeli Ngoie à la place d'Ilongo, de Jonathan Mwin Dibundu, sauveur des Salésiens en demi-finale à la place du Zimbabwéen Ali Sadiiki, et de Kamba à celle d'Ushindi, n'ont pas changé la physionomie du match. Du côté orange, on a noté les montées sur l'aire de jeu du stade Tata Raphaël de Rashidi Musinga (à la place de Bokungu), Kalombo alias Milimo (à la place de Kazadi Kasengu). C'est le ministre des Sports, Denis Kambayi, qui a remis le trophée au capitaine Matumona Zola Rumm du FC Renaissance du Congo, vainqueur de la 52^e Coupe du Congo, dans une ambiance de joie indescriptible des milieux des supporters qui ont empli le stade Tata Raphaël pour ce premier trophée national de leur club de cœur. Après avoir échoué en demi-finale de cette compétition en 2015, le FC Renaissance s'adjuge le titre et va défendre les couleurs de la RDC à la Coupe de la Confédération en 2017, et disputer de facto le championnat national de football la saison prochaine.

Martin Engimo

DÉCÈS

La Ligue de football du Kouilou pleure Deckambi Wamène

La Ligue de football du Kouilou pleure depuis le 19 juin, l'arbitre fédéral, Deckambi Wamène. Décédé de suite d'un accident de circulation routière, il sera inhumé ce vendredi, 1^{er} juillet au cimetière de Vindoulou à Pointe-Noire

L'arbitre fédéral de la Ligue du Kouilou a été retrouvé sans vie la nuit du 19 au 20 juin au pont qui se situe entre la Case du parti et le lycée technique Poaty Bernard à plus de 200 m du Complexe sportif de Pointe-Noire alors que cet après-midi il avait assisté aux matches du championnat national. D'après les témoignages de ses proches, l'illustre disparu avait déjà échappé à deux accidents mortels au même endroit avant de se faire emporter au troisième. Soulignons que le 18 juin, l'arbitre ponténégrin avait fait son dernier match du Championnat national au Complexe sportif de Pointe-Noire.

Deckambi Wamène sera mis en terre ce 1^{er} juillet au cimetière de Vindoulou. En effet, un match amical est prévu entre les arbitres et les commissaires des matches au Complexe sportif de Pointe-Noire afin de rendre un dernier hommage à l'illustre disparu en présence des membres de la Fédération congolaise de football.

Charlem Legnoki Léa



Deckambi Wamène «adiac»

FOOTBALL FÉMININ

L'Académie sportive «Les Rayons du Soleil» engagée au championnat national direct

L'académie sportive, «Les Rayons du Soleil» participera à la première édition du championnat national direct de football féminin qui se déroulera simultanément au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville et au Complexe sportif de Pointe-Noire à partir du 30 juin. Le président de cette équipe, Darius Andoche Miouassala a confirmé l'engagement de son équipe lors d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville

L'annonce faite par la Fédération congolaise de football (Fécofoot) sur l'organisation, cette année, du championnat national direct, a été bien reçue au sein des équipes féminines qui ont passé plus de dix ans sans compétition nationale de haut niveau, à l'instar de la Coupe du Congo qui s'organise chaque année, à la volée, la veille du 15 août, en deux groupes: l'un à Pointe-Noire et l'autre à Brazzaville. Les deux meilleures de chaque groupe ne s'affrontent qu'à partir des demi-finales, ce qui ne permettait pas aux joueuses d'avoir beaucoup de matches dans les jambes. Mais, avec la venue du championnat nouvelle formule, la Fécofoot va enfin redonner plus d'engagement au football féminin, dont l'image a été ternie au niveau continental

par manque de compétitions.

En effet, la Ligue de football du Kouilou sera représentée par l'AC Léopards et «Les Rayons du Soleil». « Nous étions soulagés de l'annonce faite par la Fécofoot d'organiser le championnat national direct des filles. C'est ce qu'on attendait car, le football féminin au niveau national ne vaut plus rien par manque de compétitions. Ce championnat permettra de découvrir des jeunes nouveaux talents, afin de recomposer une équipe nationale digne de ce nom », a indiqué Darius Andoche Miouassala qui, d'ailleurs a affirmé que son équipe est prête pour aborder le nouveau championnat nouvelle formule. « Nous nous préparons en conséquence pour aborder la compétition, les techniciens travaillent avec les filles depuis un mois. C'est vrai qu'à 2 ans d'existence nous n'avons pas encore une équipe expérimentée mais, c'est une compétition des filles qui vont s'affronter entre-elles. Donc, quelque soit l'ancienneté de certaines adversaires, mes filles sont prêtes pour les affronter », a-t-il assuré.

L'orateur a également signalé l'arrivée de six nouvelles joueuses qui appuieront les anciennes. « Ces nouvelles joueuses viennent des

écoles et des quartiers devant accompagner quelques anciennes de l'équipe. L'Académie les Rayons du Soleil a-t-il martelé est tout d'abord un centre de formation. Nous formons les enfants de 12 à 18 ans et les filles de toutes les catégories qui participent, en même temps, aux compétitions qu'organisent la Ligue départementale et la Fécofoot ».

Parlant des ambitions de l'équipe, Darius Andoche a indiqué que son équipe participera au championnat pour marquer sa présence et démontrer de quoi elle est capable. Le championnat national direct a été aussi bien accueilli par les joueuses. La capitaine de l'équipe féminine les Rayons du soleil, Farida Bazekené, l'a souligné: « Nous sommes très contentes de ce championnat. On était crispé par manque de Championnat national, c'est d'ailleurs ce qui a fait que beaucoup de nos amies abandonnent le football. Heureusement la fédération vient de se rattraper et à présent, nous sommes prêtes pour affronter le championnat national. Cette compétition est certes la première mais nous allons faire comme si on avait déjà joué », a assuré l'avant-centre des Rayons du Soleil.

Charlem Léa Legnoki

RÉINSERTION SOCIALE

Remise officielle de trois Cefa au ministère de l'Enseignement technique

La ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga Dzondo, a remis officiellement cette semaine à Brazzaville et Pointe Noire, les trois Centres d'éducation de formation et d'apprentissage (Cefa) à son homologue Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi.

Ces Cefa sont construits à Brazzaville, Pointe Noire et Dolisie afin qu'il y ait une adéquation entre la formation et l'emploi. Ils sont destinés aux services de restauration, coiffure, esthétique et cosmétique ; aux services administratifs, aux entrepreneurs et entreprises médiatiques. A Dolisie par contre le centre est destiné aux métiers d'agriculture et d'élevage.

Le Cefa de Brazzaville se trouve dans l'enceinte du Collège d'enseignement général

Albert Ikogne, à Makélékélé, a expliqué l'ancien directeur du Projet d'appui à la réinsertion socio-économique des groupes défavorisés (Parseged), Constant Alfred Kiakouama. « En remettant les Cefa au ministère utilisateur, nous sommes convaincus que ces établissements seront des véritables viviers devant faciliter l'insertion professionnelle et économique des personnes ou groupes sociaux, permettant de répondre à la demande massive et diversifiée de qualifications professionnelles et techniques, et assurer une meilleure adéquation formation-emploi en tenant compte des besoins et de l'environnement

social, économique et technologique », a indiqué la ministre Antoinette Dinga Dzondo.

Pour sa part, le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes a expliqué que son ministère adoptera vis-à-vis des Cefa, une attitude prospective, de flexibilité et de rationalité, dans l'ouverture des filières en réglant le flux des apprenants en fonction des besoins exprimés sur le marché du travail dans un horizon maîtrisable.



La ministre, Antoinette Dinga Dzondo coupant le ruban symbolique

« Nous devons rompre avec la pratique de l'ouverture des filières de formation sans évaluation préalable et rigoureuse de leur pertinence économique et sociale par rapport à l'évolution de l'environnement socio-économique et technologique », a-t-il déclaré. Les Cefa sont construits conformément à un partenariat signé entre le gouvernement de la République du Congo et la Banque mondiale. Ce sont des établissements d'enseignement secondaire de premier cycle qui reçoivent aussi des apprenants vulnérables dans le cadre de l'alphabétisation fonctionnelle et de la reconversion professionnelle.

Séverin Ibara et Lydie Gisèle Oko

MUSIQUE

Doudou Copa en show case au VIP New York

Ancien sociétaire du groupe Extra Musica, l'artiste musicien, Doudou Copa va livrer le samedi 2 juillet à partir de 20 heures, un spectacle show case au VIP New York, situé sur l'avenue Marien-Ngouabi, non loin de l'arrêt de bus, Bolé Mbatu dans le premier arrondissement de Pointe-Noire.

Cela fait des mois que les ponténégrins réclament la présence sur scène de Doudou Copa dans la ville océane. Heureusement, leur soif pour cet artiste ne sera qu'un vieux souvenir, car ce week-end, Doudou Copa va livrer un spectacle en show case au VIP New

York à Pointe-Noire. Ce spectacle va permettre à bon nombre d'entre eux de le voir de près et de vibrer au son de ses chefs-d'œuvre. Et pour ne pas décevoir ses fans, Doudou Copa doit absolument jouer le jeu. Il leur a promis un spectacle émouvant et riche en couleur. « Ça sera du bon et du lourd », a-t-il dit dans un message diffusé à la télé. Il faut dire qu'en live tout comme en play-back, Doudou Copa est un artiste qui sait livrer des performances qui marquent les esprits.

Il est compté parmi les meilleurs artistes habitués à faire sensation sur scène.

Ce week-end, au VIP New York, les ponténégrins vont passer une merveilleuse soirée avec toute la chaleur et la diversité de la musique



Doudou Copa / crédit photo «DR»

sur la base de son répertoire riche et varié de sons.

Rappelons que pour de nombreux congolais, Doudou Copa est celui qui représente l'avenir de la musique congolaise. Ce chanteur dont les mélomanes ont pu apprécier le talent et le professionnalisme à travers ses multiples albums est sans nul doute l'un des meilleurs chanteurs de sa génération. Son show case dans le VIP New York mérite une attention particulière de la part du public.

Hugues Prosper Mabonzo

MOTS FLÉCHÉS N°108

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

LE PLUS GRAND DES OISEAUX	COMPOSITION DU CHEF	PARFAITE ENTENTE	RITE HINDOU	SPORT À L'ÉCOLE	DIVINITÉS FÉMININES	ANCIEN CHEF DE MOSCOU
GRAISSAS	FEMMES D'ORIENT	C'EST PERMIS	ENDUIT À PEINDRE	TRÉPIGNE	RADIO DU SUD	
ILS SONT TROUBLES			BAVARD EMPLUMÉ			
RESTAURANT ITALIEN					CONSEIL TÉLÉVISUEL	
					S'EFFONDRE (S')	
CHEF DE FILE			DANS LA GAMME		STRONTIUM	
RECOUVERT D'UN ALLIAGE	MONTRA DU CRAN		CLAMEUR D'ARENÉ			
			FAIT DON EN AVOIR EST SIGNÉ DE COURAGE			CLÉMENT POUR LES AVIATEURS
INTERJECTION			ANGLAISE POUR BRICOLER		ROYALES INITIALES	
VIEILLE GAUCHE	CONTINENT		IL MET DE L'ORDRE		PILIER DE COIN	
				IL PASSE À SAINT-OMER		COAGULANT
				PLACÉ À L'ÉTUDE		
ÉRODER	JOUERA SUR LES TEINTES DE BONNE FOI			COUSIN DE L'HOMME		
				A BIEN CHAUD		
			PERSÉVÉRER			
			BAC À LINGE			
À L'ÉCART DES VOIES				CITÉ EN CORRÈZE		BÉTA
MANGANESE AU LABO				ALLER BIEN		
	ARRÊT DE TRAVAIL				C'EST UN HOMME À BÉNIR	MENTION AU BAC
	CLOS PAR NÉCESSITÉ					CHOISIS PAR VOTE
FEMELLE BELANTE				AVANCÉ		
ÎLE DE FRANCE						
		CRI DE MÉPRIS				
			OFFRE BOURSIÈRE			MATIÈRE DE COSTUMES
BAGARRE DANS LE MILIEU				ALCOOL PARFUMÉ		
ÊTRE ALLONGÉ						
			ALCOOL CANADIEN			ÉCHANGE DE COUPS

SUDOKU N°108

>FACILE

	2							
4		8	9	2	6	5	7	
	9			3	5		1	
	8			5		1	2	7
1								9
6	7	3		1			5	
	6		3	9			8	
	3	9	8	7	2	4		1
								9

>MOYEN

8				9	4			
		5	2	8		3		
2			5		4	7	6	8
	8			5				
		9	8		3	1		
				6			2	
5	3	6	7		8			4
		4		1	5	9		
		8	3					6

>DIFFICILE

8	7			3				
		5	7				8	
		9		4		5	6	
2					1	8		
	7		8	9	4		5	
		8	6					4
	5	3		1		2		
1					6	7		
			3			9	6	

MOTS CROISÉS N°108

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Merveilleux. - 2. Propres à des cercles rouges. - 3. Mouvement arrière. Patron. - 4. Expressions réservées à certains rois. - 5. Terrain aride et à pierres. Cité azurée. - 6. Ville japonaise. Porte-bouteilles. Raccourci d'orateur. - 7. Laisse entendre qu'une explication arrive. Chef déchu. - 8. Poussait des gens à fumer. Négation. - 9. Donné pour être dans le ton. Arrivai sur la nappe. - 10. Épinceté. Meilleur fils qu'époux.

>VERTICALEMENT A. Fait une recherche bouleversante... - B. Lisière en bois. On y coince la bulle à volonté. Élément d'ère. - C. Nettoyées à fond. - D. S'accroche au bouchot. Petit transporteur. - E. Naturel, alors. - F. Agrément de Moscou. Utile au dessinateur. - G. Qui a de quoi se comporter comme un fou. Vilain défaut. - H. Objets d'art. Support de bouchons. - I. Bande d'écoisais. Maladie souvent due à une hypocalcémie. - J. Il tint des propos gaulois. Mauvais moment à passer.

MOTS À MOTS N°108

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre et cinq lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① P E S E E E + R I F T = P | | | | | | | E
- ② L E V R E + E T A U = E | | | | | | | R
- ③ E G A R E + O R I N = O | | | | | | | E

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°107

E	O	D	B	H	M
A	M	A	N	D	E
I	N	D	I	S	C
G	E	N	E	R	A
T	E	A	V	A	L
L	T	S	I	A	M
E	R	E	N	E	V
E	S	M	E	T	R
C	I	T	A	R	E
T	A	O	A	G	I
Q	U	E	T	E	A
T	U	R	C	R	E
E	T	O	C	S	T
O	U	P	O	P	E
S	I	E	U	R	N
P	E	P	E	O	I

MOTS CROISÉS N°107

D	E	S	H	A	B	I	L	L	E
E	T	O	I	L	E	I	O	S	
N	U	I	E	R	R	A	I	S	
T	I	R	A	E	U	S	O		
I	E	P	A	T	E	T	R		
F	R	E	R	E	R	A	V	I	
R	E	E	R	G	M	A	L		
I	L	L	A	I	D	E	L		
C	A	I	N	T	E	R	N	E	
E	X	A	S	P	E	R	E	E	S

SUDOKU N°107

6	8	1	4	3	5	9	2	7
9	5	3	2	7	6	8	1	4
2	4	7	8	9	1	5	3	6
3	1	5	6	8	4	7	9	2
8	9	6	7	1	2	4	5	3
7	2	4	3	5	9	1	6	8
5	3	2	9	4	8	6	7	1
1	7	8	5	6	3	2	4	9
4	6	9	1	2	7	3	8	5
1	9	3	2	5	6	7	8	4
5	4	7	1	8	9	3	2	6
6	2	8	7	4	3	9	1	5
3	1	6	9	7	5	8	4	2
9	5	4	8	3	2	6	7	1
8	7	2	6	1	4	5	3	9
7	6	9	3	2	1	4	5	8
4	3	1	5	6	8	2	9	7
2	8	5	4	9	7	1	6	3
1	4	3	8	9	2	6	5	7
5	6	2	4	7	3	1	9	8
8	7	9	6	5	1	2	4	3
2	8	4	9	3	7	5	6	1
6	1	7	5	4	8	3	2	9
9	3	5	1	2	6	7	8	4
3	2	6	7	8	4	9	1	5
7	5	8	2	1	9	4	3	6
4	9	1	3	6	5	8	7	2

MOTS À MOTS N°107

1/ ENGRENAGE 2/ SPARTERIE 3/ CÔTELETTE.

COOPÉRATION

La Fondation Congo Assistance dotée d'une ambulance

L'ambassade de Chine au Congo a offert le 29 juin, une ambulance flambant neuve, d'une valeur de 30 millions FCFA à la Fondation Congo Assistance que dirige l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso.



Antoinette Sassou N'Guesso recevant le don des mains de Xia Huang (DR)

Au cours d'une cérémonie sobre relative à la remise de l'ambulance, l'ambassadeur de Chine au Congo, Xia Huang, a tout d'abord dégagé l'importance du geste, ensuite exprimé son estime et son admiration à l'égard de la première dame du Congo, pour les actions qu'elle ne cesse de réaliser dans le domaine social. Notamment, le combat qu'elle mène en Afrique dans la lutte contre le sida, le paludisme, la drépanocytose et autres maladies.

« Nous sommes pleinement conscients de votre attachement au progrès social au Congo.

Nous savons surtout combien vous êtes engagée dans les actions sociales en faveur des groupes vulnérables et dans la coopération internationale », a indiqué le diplomate Chinois, Xia Huang, promettant d'autres actions « plus vigoureuses et très importantes » dans l'avenir.

La création de la Fondation Congo assistance, a-t-il rappelé, « répond à l'ambition de sa fondatrice d'agir en complément des pouvoirs publics, pour l'amélioration concrète de la vie des plus démunis » et d'ajouter : « Cette Fondation travaille à soutenir



L'ambulance (DR)

ce qu'elle considère comme les piliers indispensables d'une société juste et inclusive : l'éducation, la santé et la solidarité. C'est une organisation non gouvernementale qui a pour objet de promouvoir l'action sociale, dans les domaines de la santé, du développement, de l'éducation et de la formation professionnelle ».

Pour terminer, il a assuré la présidente de la Fondation Congo Assistance, de la disponibilité de son pays à « coopérer pleinement et étroitement avec l'Etat congolais et la société civile, en vue d'accompagner le décollage économique et social du Congo ».

Prenant la parole au nom de l'épouse du chef de l'Etat, le secrétaire général de la Fondation

Congo-Assistance, Michel Mongo a remercié l'ambassadeur de Chine pour le geste qu'il a qualifié de louable, et très significatif en

faveur des couches les plus vulnérables. « Pour la Fondation Congo Assistance et sa présidente, c'est une occasion de plus pour réaffirmer la nature sincère des relations entre deux peuples. Depuis pratiquement plus de 50 ans, la Chine et le Congo font chemin ensemble. Je pense que tous les Congolais, où qu'ils se trouvent, apprécient à sa juste valeur la sincérité de cette coopération qui unit sérieusement notre pays. Se retrouver ici à l'ambassade pour matérialiser ce don, est un geste qui nous touche beaucoup », a déclaré Michel Mongo.

Il a saisi cette opportunité pour rappeler le geste du Fonds chinois pour la coopération entre la Chine

et l'Afrique, il y a six mois, lorsque ce fonds a octroyé une bagatelle de cent millions de dollars à l'Organisation des Premières dames d'Afrique contre le sida au cours d'une réunion à Addis-Abeba, en Ethiopie. Dans cette somme, a-t-il expliqué, le Congo a eu sa part.

« Ce financement nous permettra d'appuyer les actions de la première dame dans le cadre de la lutte contre le sida. Avec cet argent, la présidente de la Fondation Congo Assistance a eu à construire des Centres de la jeune fille et de la mère dans quatre localités du pays. Ce fonds qui nous avait été attribué par la coopération chinoise va nous permettre de faire fonctionner ces centres », a précisé le secrétaire général de la Fondation Congo Assistance.

Signalons que le geste de l'ambassade de Chine intervient à quelques jours de la visite d'Etat qu'effectuera le président de la République Denis Sassou N'Guesso en Chine. Une visite qui permettra à l'épouse du chef de l'Etat congolais d'aborder avec la première dame de Chine plusieurs aspects de coopération bilatérale. De ces entretiens, sortira sans doute une moisson abondante de bienfaits que les deux pays s'échangent. Antoinette Sassou N'Guesso et Peng Liyuan se sont rencontrées pour la première fois en mars 2013, lors de la visite d'Etat au Congo du président chinois Xi Jinping.

Yvette Reine Nzaba

BRIN D'HISTOIRE

Regard sur les cinquante dernières années (1965-2015)

1989 (25)

En cette année 1989, la politique reprend ses droits. Mais la catastrophe aérienne d'UTA vient rappeler à l'homme sa condition de mortel.

Du 12 au 14 janvier, se tiennent à Brazzaville, les travaux de l'assemblée constitutive du Comité africain anti-apartheid (Caaa). Ces travaux ont été ouverts par le Premier ministre Ange-Edouard Pongui, en présence de Idé Oumarou, secrétaire général de l'OUA (Organisation de l'unité africaine) et celui du Comité spécial anti-apartheid des Nations unies, Joseph Garba. Ces travaux ont regroupé 24 pays africains, 20 d'Europe, d'Asie et d'Amérique.

L'objectif du comité, qui a son siège à Brazzaville, est de susciter la création des comités nationaux et coordonner leurs activités, mobiliser l'opinion publique internationale contre le fléau de l'apartheid. L'aide aux mouvements de libération de l'Afrique du Sud et de la Namibie figure aussi parmi ses tâches. Daniel Abibi, ancien recteur de l'univer-

sité Marien-Ngouabi, ancien ministre de l'Information et de l'enseignement secondaire et supérieur, secrétaire aux Relations extérieures du PCT (Parti congolais du travail) a été élu secrétaire provisoire de la nouvelle organisation.

48 heures après la fin des travaux du Comité antiapartheid, c'est au tour du Symposium de se tenir dans la capitale congolaise. Américains, Burundais, Rwandais, Centrafricains, Gabonais, Zaïrois, Sénégalais et Congolais y prennent part. Le pasteur martin Luther King assassiné le 4 avril 1968, avait fait de l'égalité des droits civiques l'œuvre de sa vie. Aussi la nation américaine reconnaissante a-t-elle institué, à partir de 1986, une fête nationale en l'honneur de l'apôtre de la non-violence, le troisième lundi de janvier de chaque année.

Réalisateur de télévision, acteur, auteur de films et de documentaires, Alain Nkodia, né en 1945 à Kinkala (Pool), est décédé le 19 janvier 1989. Ses obsèques ont lieu le 23 janvier 1989. Le 5 mars 1989, décès d'Antoine Sambou à Loubou. Il est né vers 1894 à Mban-

da actuellement Pointe-Noire. Il est nommé chef des pêcheurs en 1946 par le gouvernement français. Quelques semaines après, c'est Louzolo Santos qui décède le 25 avril 1989, à l'âge de 48 ans, à Brazzaville où il est né. Ancien football de Lorraine et de l'Etoile du Congo, Santos est aussi un athlète, spécialiste des 5000 mètres. Ce même 25 avril, c'est le conseiller militaire de la présidence, chancelier des Ordres nationaux du Congo, le colonel Victor Tsika-Kabala qui rend l'âme, à l'hôpital central des Armées de Brazzaville. Agé de 49 ans, le colonel Tsika-Kabala est un ancien enfant de troupes de l'école militaire de l'AEF, Général Leclerc. Un mois plus tard, le 25 mai, la première femme pasteur, Emilienne Niangui Loubota quitte la vie, au Centre hospitalier de Makelekele. Elle est née le 24 décembre 1957 à Kimongo, région du Niari. Le 9 juin de la même année, le Lieutenant-colonel Nicolas Mvouenze meurt au CHU de Brazzaville. Il est né le 10 septembre 1946 à Linzolo.

Le Congo, notre pays a connu des temps où l'éthique et la morale étaient

au cœur de l'administration. Antoine Kaine est décédé le 7 août au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville. Ancien de Mbounda, né le 15 novembre 1934, il est, au moment de sa mort, trésorier-payeur général de la République populaire du Congo. Né vers 1925 à Kinsoundi, district de Mindouli, Romuald Zekakany, ancien ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo à Bonn (Rfa), est décédé le 15 août 1989. Malgré tout, la vie doit continuer. Le théâtre national congolais (Tnc) effectue, à partir du 16 août, une tournée de 10 jours en France pour des représentations en Franche-Comté, au Périgord et en Bretagne. Le comédien Matondo Kubu Turé incarne le rôle central de la pièce au programme, Le Précurseur Toussaint Louverture de Jacqueline Leloup. Auxence Ickonga, est né le 27 juillet 1937 à Makoua, dans la région de la cuvette. Ancien ministre, ancien président directeur général de la compagnie multinationale Air Afrique, il est décédé au mois de décembre 1989. Ainsi va la vie au Congo.

MFUMU